

# RAPPORT RSE

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

2 0 1 6



Propreté



Collecte



Centre de tri



Biodéchets



Valorisation  
matières



Valorisation  
énergétique



Traitement  
des déchets





# SOMMAIRE

---

---

## 1 INTRODUCTION

---

1.1	Editorial	6
1.2	Présentation du Groupe PIZZORNO Environnement	7
1.3	Engagements RSE	7
1.4	Le rapport RSE 2016	8

## 2 INNOVER POUR CONTRIBUER A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

---

2.1	Devenir un acteur majeur de l'économie circulaire	10
2.2	Participer à la lutte contre le changement climatique	14
2.3	Réduire l'empreinte écologique	17

## 3 BATIR DES RELATION DURABLES AVEC LES PARTIES PRENANTES

---

3.1	Renforcer le dialogue	22
3.2	Améliorer le cadre de vie des usagers	22
3.3	Contribuer au développement des territoires	25
3.4	Promouvoir l'éco-citoyenneté et les valeurs du développement durable	27

## 4 ACCOMPAGNER LES HOMMES DANS LA MUTATION DE NOS METIERS

---

4.1	Favoriser l'emploi et le dialogue social	32
4.2	Développer le capital humain	34
4.3	Instaurer une culture de santé, sécurité et bien-être	37

## 5 ANNEXES

---

5.1	Tableau des indicateurs	40
5.2	Table de correspondance avec l'article 225 et le Global Reporting Initiative	43



# 1

# INTRODUCTION

---

## 1.1 Editorial

---

## 1.2 Présentation de Groupe PIZZORNO Environnement

---

### 1.2.1 Métiers

### 1.2.2 Stratégie

## 1.3 Engagement RSE

---

### 1.3.1 Politique RSE

### 1.3.2 Le Pacte Mondial de l'ONU

### 1.3.3 Certification SQE

## 1.4 Le rapport RSE 2016

---

### 1.4.1 Gouvernance RSE

### 1.4.2 Périmètre de reporting

### 1.4.3 Vérification des informations extra-financières

## 1.1. Editorial

La transition écologique nous impose aujourd'hui de réaliser de profonds changements dans les modes de production et de consommation de nos sociétés. Inévitablement, notre regard sur les déchets se transforme : de simples rebus, ils sont devenus des ressources qu'il faut savoir valoriser afin de limiter l'utilisation de matières premières et ainsi réduire les coûts de fabrication.

PIZZORNO Environnement, devenu en quelques années un acteur majeur de l'économie circulaire, continue d'innover dans les solutions de valorisation de demain. Tout en poursuivant son développement dans ses métiers historiques, le Groupe n'a cessé, depuis sa création, d'investir dans de nouvelles technologies, de nouveaux équipements et a su développer une réelle expertise dans les métiers de la valorisation.

En 2016, cette stratégie s'illustre notamment par le nouveau marché d'exploitation du centre de valorisation organique du Broc, sur le territoire de la métropole niçoise. En 2017, PIZZORNO Environnement lance sur ce site un vaste programme de modernisation des équipements pour y réaliser trois types de valorisation : la valorisation matière, organique et énergétique.

En parallèle, PIZZORNO Environnement continue d'investir dans l'achat de véhicules propres, fonctionnant à l'électrique ou au Gaz Naturel de Ville – un carburant qui réduit l'impact des émissions polluantes. Progressivement, le Groupe participe à la transition énergétique et apporte des solutions nouvelles au défi du réchauffement climatique.

Conscient que la transformation des déchets en ressources ne pourra se faire sans la contribution active de tous les acteurs de la société, PIZZORNO Environnement multiplie les collaborations avec son écosystème de partenaires – comprenant notamment les collectivités, les citoyens, les industriels, les éco-organismes et les institutions – pour collectivement faire progresser le geste de tri, en France et au Maroc. Chacun apporte ainsi sa pierre à l'édifice, favorise le recyclage et le réemploi de proximité, et réduit le volume de déchets ultimes à stocker.

Enfin, PIZZORNO Environnement poursuit son rôle d'intégrateur social en agissant sur deux leviers dont l'importance est croissante : d'une part, l'insertion professionnelle, véritable levier de développement de l'emploi sur les territoires et d'autre part, la formation et la gestion des compétences, qui permettent de préparer ses collaborateurs aux métiers de demain.

Frédéric DEVALLE  
Directeur général



### Évolution de la Gouvernance



*Le Conseil d'administration, réuni le 28 mars 2017, a pris acte de la démission de Monsieur Francis Pizzorno de son poste de Président du Conseil d'administration. Le Conseil a nommé Madame Magali Devalle, sa fille, à sa présidence avec effet immédiat.*





*Les membres du Conseil d'administration expriment leurs profonds remerciements à Monsieur Francis Pizzorno, fondateur de la société, pour son engagement au service de son développement et tiennent à souligner sa contribution majeure durant l'exercice de son mandat.*

*Monsieur Francis Pizzorno, fondateur de PIZZORNO Environnement qu'il dirige depuis plus de 40 ans, a souhaité par cet acte, faire évoluer la gouvernance pour qu'une transmission naturelle se fasse sans modification de stratégie pour l'entreprise, son personnel et ses clients qui lui font confiance depuis de multiples années.*




## 1.2. Présentation du Groupe PIZZORNO Environnement

### 1.2.1. Métiers

Entreprise multi-locale, PIZZORNO Environnement opère dans les métiers de l'environnement et de l'économie circulaire. Ses métiers couvrent l'ensemble des activités liées aux déchets :

-  La propreté urbaine
-  La collecte et le transport des déchets ménagers, ainsi que ceux issus des collectes sélectives
-  Le tri des déchets et la valorisation matière, organique et énergétique
-  Le traitement des déchets ultimes dans des Installations de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDND)<sup>1</sup>

Depuis deux ans, afin de répondre aux défis soulevés par la transformation et l'évolution des métiers des déchets, le Groupe est organisé en trois pôles d'activités :

-  Le pôle Services, qui regroupe les activités de collecte, de nettoyage et d'assainissement
-  Le pôle Industries, qui englobe les activités de valorisation et de traitement des déchets
-  Le pôle International, qui centralise les activités au Maroc

### 1.2.2. Stratégie

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), publiée en août 2015, présente plusieurs objectifs pour répondre aux défis environnementaux du 21<sup>ème</sup> siècle. L'un d'eux est la réduction de 50% de la quantité de déchets stockés à l'horizon 2025 par rapport à 2010, et le découplage progressif entre la croissance économique et la consommation de matières premières.

En ligne avec ces objectifs, PIZZORNO Environnement continue à investir fortement dans ses activités de tri et de valorisation des déchets – qu'il s'agisse de valorisation matière, organique ou énergétique –, de manière à ce que seuls les déchets ultimes soient traités dans des installations de stockage. Cette transformation des métiers, des savoir-faire et des expertises du Groupe, initiée il y a plusieurs années déjà, est au centre de la stratégie de PIZZORNO Environnement.

Parmi les autres objectifs de la loi LTECV se trouvent la réduction des gaz à effet de serre et la réduction de la consommation d'énergies fossiles. C'est au travers de ses activités historiques de propreté urbaine et de collecte que le Groupe prévoit de répondre à ces enjeux, notamment en augmentant la proportion de véhicules électriques ou roulant au Gaz Naturel de Ville (GNV).

Au-delà des investissements matériels et techniques nécessaires à ces évolutions, le Groupe sensibilise et implique l'ensemble de ses parties prenantes car seule une collaboration efficace entre les collaborateurs, les collectivités territoriales, les fournisseurs, les partenaires et les citoyens peut rendre possible l'atteinte des objectifs en matière de développement durable.

## 1.2.3. Valeurs

Depuis sa création en 1974, PIZZORNO Environnement s'est développé autour de valeurs fondatrices, qui guident l'ensemble de ses actions :

-  La responsabilité
-  L'exigence
-  La proximité
-  L'innovation

Ce sont ces valeurs que le Groupe vise à transmettre au fil des années, autant en interne que dans ses relations avec ses parties prenantes.

## 1.3. Engagements RSE

### 1.3.1. Politique RSE

En 2015, PIZZORNO Environnement a défini une politique RSE qui s'applique à tous les sites du Groupe, en France et à l'international. Organisée autour de trois grandes ambitions, elle comprend l'ensemble des engagements et des leviers d'actions de la démarche RSE du Groupe.

#### AMBITION N°1

**Innover et proposer des services éco-conçus pour accompagner nos clients vers une performance durable**

1. Préserver l'environnement et réduire notre empreinte écologique
2. Gérer durablement les ressources et promouvoir l'économie circulaire
3. Concevoir et fournir des services innovants et rentables répondant aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux

#### AMBITION N°2

**Bâtir des relations durables avec nos parties prenantes**

4. Transmettre nos valeurs : responsabilité, proximité, exigence et innovation
5. Promouvoir l'éco-citoyenneté et les valeurs du développement durable pour les générations futures
6. Contribuer au développement et à l'amélioration du cadre de vie dans nos territoires d'implantation
7. Renforcer le dialogue avec nos parties prenantes

#### AMBITION N°3

**Placer l'homme au cœur de son action et l'accompagner dans la mutation de nos métiers**

8. Développer le capital humain
9. Accentuer la culture de santé, sécurité et bien-être au travail
10. Favoriser le dialogue social

<sup>1</sup>En 2016, PIZZORNO Environnement exploitait 3 ISDND : deux dans le Var (à Pierrefeu-du-Var et au Cannet-des-Maures) et un en Moselle (à Aboncourt).



### 1.3.2. Le Pacte Mondial de l'ONU

Depuis 2008, PIZZORNO Environnement est signataire de la charte du Pacte Mondial des Nations Unies. Le Groupe confirme le renouvellement de son engagement envers les dix principes du Pacte Mondial, énumérés ci-dessous :

#### Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
2. A veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

#### Normes internationales du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. A contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. A contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. A contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

#### Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. A prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

#### Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

### 1.3.3. Certifications SQE

PIZZORNO Environnement dispose d'une Charte SQE (Sécurité, Qualité, Environnement) Groupe depuis 2006. Ses engagements représentent un des vecteurs de la démarche RSE au sein de l'entreprise :



Le respect des engagements contractuels et la satisfaction des clients



L'offre de prestations complémentaires pour répondre aux besoins spécifiques des clients en matière de gestion des déchets



La conformité avec les exigences légales applicables

L'amélioration de la sécurité et de la qualité du travail des salariés

La mise en place d'objectifs de performance afin d'assurer une meilleure maîtrise des risques SQE

Des coordinateurs SQE sont présents sur tout le territoire français et marocain, et assurent la mise en œuvre opérationnelle de la Charte au sein des sites du Groupe. Dans le cadre de cette démarche, PIZZORNO Environnement s'est engagé dans un vaste processus de certification de ses sites. Fin 2016, 27 exploitations françaises et 2 marocaines étaient certifiées ISO 14001, OHSAS 18001 ou MASE, ou ISO 9001. Tous les centres de traitement et de valorisation sont triplement certifiés.

### 1.4. Le rapport RSE 2016

#### 1.4.1. Gouvernance RSE

Le Groupe implique et mobilise un nombre important de parties prenantes dans sa démarche RSE. Une organisation matricielle a été mise en œuvre pour coordonner la démarche et mesurer la performance RSE. Le pilotage de la RSE est assuré par la Responsable du service Audit Interne et RSE rattaché à la Direction Financière du Groupe. En outre, plusieurs référents sont en charge de la collecte et de la consolidation d'informations extra-financières spécifiques, telles que :



La Directrice des Ressources Humaines, pour la partie sociale et les collaborateurs



Le Directeur SQE (Sécurité, Qualité, Environnement), pour les parties correspondant à ces trois thématiques



Le chargé de mission RSE, pour la partie sociétale et les parties prenantes externes

#### 1.4.2. Périmètre de reporting

Ce rapport a pour objectif de présenter les engagements, les actions et les résultats RSE de PIZZORNO Environnement pour l'année 2016, ainsi que de répondre aux exigences du décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2, relatif à la transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.

Les données publiées portent sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016. L'ensemble des activités et des filiales dont le Groupe a le contrôle opérationnel sont couvertes dans ce rapport. La filiale Zéphire, détenue à 51% par PIZZORNO Environnement et mise en équivalence dans le reporting financier, est intégrée et consolidée globalement dans son reporting extra-financier. Le centre de tri du Broc, près de Nice, est exploité par PIZZORNO Environnement depuis novembre 2016 : ses données sont intégrées au prorata dans le reporting environnemental du Groupe.

La majorité des indicateurs sociaux et sociétaux couvrent les effectifs du Groupe en France et au Maroc. En revanche, pour des raisons pratiques de collecte et de disponibilité des données, les indicateurs environnementaux ainsi que les indicateurs sociaux : Taux de fréquence, Taux de gravité et nombre d'heures d'absence pour maladie professionnelle, ne prennent en compte que les sites du territoire français. A titre d'information, l'activité au Maroc représente 10% du chiffre d'affaires total du Groupe et 37% de ses effectifs.

#### 1.4.3. Vérification des informations extra-financières

L'article 225 de la loi Grenelle 2 exige qu'un Organisme Tiers Indépendant vérifie les informations extra-financières publiées dans le rapport de gestion des entreprises concernées par la réglementation. Le rapport d'assurance relatif à la vérification des informations extra-financières est présenté en annexe de ce rapport.

Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée pour réaliser ce rapport, merci de contacter Mme. Maria Carrozza, Directrice Financière du Groupe, à l'adresse email suivante : [m.carrozza@pizzorno.com](mailto:m.carrozza@pizzorno.com).



# 2

# INNOVER

## POUR CONTRIBUER A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

---

### 2.1 Devenir un acteur majeur de l'économie circulaire

---

- 2.1.1 Valorisation matière
- 2.1.2 Valorisation organique
- 2.1.3 Valorisation énergétique

### 2.2 Participer à la lutte contre le changement climatique

---

- 2.2.1 Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées aux activités du Groupe
- 2.2.2 Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- 2.2.3 Evitement des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- 2.2.4 Adaptation aux conséquences du réchauffement climatique

### 2.3 Réduire l'empreinte écologique

---

- 2.3.1 Préservation de l'eau
- 2.3.2 Réduction des rejets dans l'air (hors émissions de Gaz à Effet de Serre)
- 2.3.3 Réduction des nuisances olfactives et visuelles
- 2.3.4 Préservation de la biodiversité

## 2.1. Devenir un acteur majeur de l'économie circulaire

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) comprend un objectif en lien direct avec l'activité de PIZZORNO Environnement : celui de réduire de 30% en 2020 puis de 50% à l'horizon 2025 le stockage des déchets non dangereux non inertes par rapport aux volumes stockés en 2010. Dans ce contexte, le rôle de PIZZORNO Environnement dans l'économie circulaire est clair : le Groupe se doit d'apporter de manière proactive des solutions qui permettront la valorisation d'un nombre croissant de déchets non dangereux et ainsi d'éviter leur stockage.

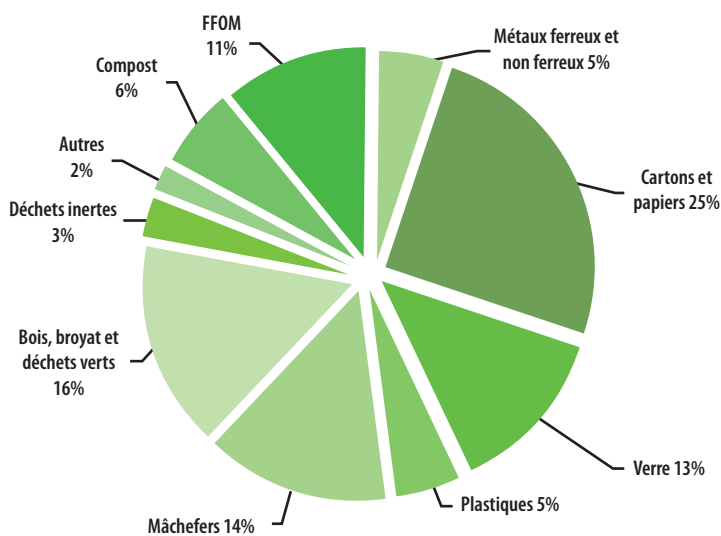
Les évolutions des modes de valorisation et de traitement des déchets ont été anticipées depuis plusieurs années par le Groupe et sont d'ailleurs déjà une réalité : tandis que les deux ISDND de Pierrefeu-du-Var et du Cannet-des-Maures stockaient plus de 340 000 tonnes en 2010, ils en stockent moins de 300 000 tonnes en 2016.

Entre 2015 et 2016, sur l'ensemble des installations gérées par le groupe, la part des déchets traités par stockage a régressé de 53% à 47% au profit de la valorisation matière et de la valorisation énergétique des déchets.

### 2.1.1. Valorisation matière

En France, en 2016, le taux de valorisation matière du Groupe (le volume de matières valorisées sur le volume total de déchets réceptionnés) était de 16%, soit une hausse de 15% par rapport à 2015.

Répartition des déchets valorisés en 2016



<sup>2</sup> FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères

## a. La valorisation des emballages recyclables

PIZZORNO Environnement exploite 4 centres de tri et de valorisation des emballages recyclables, en France et au Maroc, chacun ayant ses spécificités.

### LE CENTRE DE TRI ET DE VALORISATION DU MUY

Le site du Muy accueille chaque année près de 70 000 tonnes de déchets recyclables issus des collectes sélectives et des déchets d'entreprises. Afin d'améliorer le taux de valorisation et d'aller au-delà du traitement des emballages traditionnellement recyclés (papier, carton, verre et certains plastiques), PIZZORNO Environnement a investi dans de nouveaux équipements et élaboré des partenariats multi-parties prenantes, illustrés par les trois exemples ci-dessous :



#### L'opération « Tous plastiques »

Le centre du Muy a participé ces dernières années à une expérimentation nationale menée par Eco-Emballages visant à augmenter le taux de recyclabilité des emballages plastiques et d'en simplifier les consignes de tri. Plus de 3 millions d'euros ont été investis pour acquérir des machines capables de séparer les matériaux plastiques. A la fin d'une période d'expérimentation, qui a duré de 2012 à 2015, le taux de valorisation des emballages ménagers en plastique au Muy avait augmenté de 20%. Dans les trois collectivités pilotes du Var qui ont participé avec le Muy à cette opération, les tonnages captés ont doublé entre 2012 et 2016. L'amélioration des performances de tri permet de garantir aux collectivités clientes un taux de refus inférieur à 10% pour la collecte sélective des ménages.

Fort de ce succès, le centre du Muy a été sélectionné en mars 2016, à nouveau par Eco-Emballages, pour mettre en place la deuxième phase du « Plan de relance du tri et du recyclage ». Cette phase implique désormais 198 collectivités territoriales, qui se sont engagés à trier 100% des emballages ménagers plastiques dans 53 centres de tri en France, avant la fin de l'année 2016. Les départements du Var et des Alpes Maritimes participant à ce Plan, PIZZORNO Environnement a organisé une réunion en début d'année pour sensibiliser leurs représentants aux opportunités et aux actions à mettre en œuvre en lien avec cette évolution.



#### L'aluminium et l'acier

Depuis 2009, la mise en place d'un overband et d'une machine à courant de Foucault permet la récupération des emballages légers en acier et en aluminium qui, jusqu'alors, étaient stockés ou incinérés. Ainsi, ce partenariat avec l'ADEME et le CELAA (Club de recyclage de l'Emballage Léger en Aluminium et en Acier) a permis de diminuer le taux de refus et d'augmenter les tonnages valorisés des emballages en aluminium et en acier.





Le centre de tri du Muy a été le premier capable de séparer les films plastiques automatiquement et avec une qualité respectant en tous points le cahier des charges des repreneurs européens. Le projet « Recyfilms », en partenariat avec Eco-Emballages et l'ADEME, passe par la mise en place d'un tri balistique et d'une trieuse optique spécialement dédiée à la séparation des films plastiques.

### LE CENTRE DE TRI DE GRENOBLE

Le centre de tri de Grenoble a également été retenu pour accompagner le plan de relance du tri et du recyclage d'Eco-Emballages. Pour la première phase du projet, PIZZORNO Environnement a investi 6 millions d'euros pour moderniser les équipements de tri du site. Pour la deuxième phase, en 2016, le Groupe a prévu de nouveaux aménagements – financés par Eco-Emballages – pour permettre à la chaîne de tri d'absorber les tonnages supplémentaires et de s'adapter à l'évolution de la composition des flux qu'induit la généralisation de l'extension des consignes de tri. Aujourd'hui, le centre de Grenoble traite plus de 31 000 tonnes de collectes sélectives.

### LE CENTRE DE TRI D'OUM AZZA (MAROC)

Teodem, une des filiales marocaines de PIZZORNO Environnement, exploite à Oum Azza l'installation de stockage des déchets non dangereux la plus importante d'Afrique du Nord, ainsi qu'un centre de tri et de valorisation des déchets. En octobre 2016, le centre a mis en service une deuxième ligne de tri, permettant de doubler sa capacité de tri des matières recyclées. Il s'est fixé pour objectif d'atteindre un taux de valorisation de 50%.



Centre de tri d'Oum Azza

## b. La valorisation des métaux et des mâchefers



IME de Pierrefeu-du-Var

Les mâchefers sont les résidus issus du traitement thermique des déchets. Zéphire, la filiale du Groupe qui exploite l'UVE de Toulon, envoie 100% de ces résidus sur l'Installation de Maturation et d'Elaboration (IME) des mâchefers, une plateforme dédiée située sur l'ICPE Roumagayrol de Pierrefeu-du-Var. En 2016, l'UVE a produit 68 353 tonnes de mâchefers, une augmentation de 20% par rapport à 2015, en lien avec l'augmentation de la capacité de traitement du site.

Le processus de valorisation des mâchefers de l'IME permet d'extraire des métaux ferreux et non ferreux, qui sont orientés vers des filières de recyclage, principalement en aciérie. Le mâchefer est ensuite criblé, ce qui permet de produire un matériau recyclable, utilisable dans le secteur des Travaux Publics, notamment en sous-couche routière.

Afin d'augmenter le taux de mâchefers réutilisés, PIZZORNO Environnement a signé plusieurs conventions de partenariat avec des acteurs publics et privés situés dans le Var. Ces conventions engagent les partenaires à réutiliser un certain volume de mâchefers dans le cadre de leurs chantiers.

Le Groupe a notamment signé une convention avec le Conseil Départemental du Var, qui s'engage à utiliser ces matériaux alternatifs à chaque fois que la nature et la géographie des travaux routiers le rendent possible, en substitution aux matériaux naturels issus de carrières.

### LE CENTRE DE VALORISATION DU BROU

Le centre du Broc est un centre de valorisation organique. Néanmoins, dans le cadre de sa réponse à l'appel d'offres lancé en 2016 pour l'exploitation du site, PIZZORNO Environnement a proposé de moderniser ses équipements afin de permettre l'extraction des emballages recyclables tels que les cartons, métaux et emballages plastiques. Ces investissements seront réalisés en mars 2017.



### c. Autres types de valorisation matière

PIZZORNO Environnement dispose d'installations de traitement des déchets inertes sur les sites de Manjastre et de Cabasse, dans le Var. Les matériaux sont broyés et concassés afin de produire du ballast. Ce dernier est en partie utilisé sur les propres installations du Groupe.


Dans le centre de tri et de valorisation matière du Muy, PIZZORNO Environnement récupère également le mobilier domestique afin de contribuer au plan de recyclage de l'éco-organisme Eco-mobilier, qui vise à recycler 80% du mobilier usagé d'ici fin 2017. PIZZORNO Environnement a également signé un contrat avec l'éco-organisme Valdélia afin de recycler le mobilier des professionnels.


Enfin, de manière générale, pour inciter les producteurs de déchets à valoriser autant que possible leurs déchets et à ne stocker que les déchets ultimes, un arrêté ministériel entré en vigueur en février 2016 leur exige de certifier que les déchets produits ont fait l'objet d'une opération préalable de collecte séparée ou de tri. Afin de mettre en œuvre cet arrêté, et plus globalement afin d'augmenter le taux de déchets valorisés, PIZZORNO Environnement a démarré en 2016 la construction de nouvelles installations de tri et de valorisation sur l'ISDND de Pierrefeu-du-Var. Ainsi, dans les cas où les chargements contiennent des déchets non ultimes, des opérations de tri sont effectuées sur place.


#### 2.1.2. Valorisation organique

La valorisation organique est également un axe de développement fort pour le Groupe PIZZORNO Environnement, puisqu'elle contribue elle aussi à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de recyclage et de réduction des tonnages admis en installations de stockage.

PIZZORNO Environnement réalise des opérations de valorisation organique par compostage des biodéchets dans plusieurs sites en France dont :

 Le centre de tri et de valorisation de Grenoble : en 2016, une ligne de tri dédiée à la valorisation des matières organiques a été installée. Cet équipement permet d'extraire la partie fermentescible des déchets, comme les restes de repas. Chaque année, près de 20 000 tonnes de matières organiques sont ainsi acheminées à un centre de compostage géré par la collectivité.

 L'écopôle de Cabasse : ce site traite environ 20 000 tonnes de déchets verts par an, provenant de l'entretien de parcs, jardins et espaces verts. Il permet au Groupe de produire un compost conforme à la norme NFU 40051, qui peut être utilisé par des professionnels de l'agriculture.

 Le centre de valorisation organique du Broc, près de Nice : ce site est exploité par le Groupe depuis octobre 2016 et est dédié à la valorisation organique des biodéchets. Il traite 70 000 tonnes d'ordures ménagères et de biodéchets par an, collectés auprès des collectivités, d'acteurs de la restauration collective et de la grande distribution.

Au Maroc aussi, PIZZORNO Environnement a investi pour développer cette activité. En 2016, le Groupe a mis en place de nouvelles installations de collecte et de gestion des déchets organiques dans le centre de tri d'Oum Azza. La commune urbaine de Rabat peut ainsi valoriser plus de 80 000 tonnes de déchets verts par an. En collaboration avec la société Eléphant Vert, le compost issu de la valorisation organique est vendu comme fertilisant naturel en agriculture.



Ecopôle de Cabasse

### 2.1.3. Valorisation énergétique

PIZZORNO Environnement réalise des opérations de valorisation énergétique via quatre dispositifs : l'incinération de déchets, la valorisation du biogaz capté sur ses sites de stockage des déchets, la production de Combustibles Solides de Récupération, et la valorisation de déchets en bois.

#### a. L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulon

La filiale Zéphire est née du groupement de PIZZORNO Environnement et la société Idex Environnement, et exploite depuis 2013 l'UVE de l'aire toulonnaise ainsi que son réseau de chaleur. Entre 2013 et 2015, PIZZORNO Environnement a réalisé d'importants travaux de modernisation des équipements afin d'améliorer les performances du site.

L'UVE a ainsi pu traiter plus de 272 000 tonnes de déchets ménagers en 2016, soit 21% de plus qu'en 2015. L'incinération des déchets permet leur transformation en énergie sous la forme de chaleur et d'électricité.

La production d'énergie thermique permet d'alimenter un réseau de chauffage urbain desservant des établissements publics et des logements, équivalents à la consommation moyenne de 4500 logements. Les travaux de modernisation ont permis en 2014 l'extension de 7 km du réseau de chaleur jusqu'à la ville voisine de la Seyne sur Mer.

La production d'énergie électrique permet quant à elle d'alimenter l'équivalent de la consommation en électricité d'une ville de 50 000 habitants (hors infrastructures), et fait de l'UVE le premier producteur indépendant d'électricité du Var<sup>3</sup>.

Le tableau ci-dessous présente la production d'énergie thermique et électrique de l'UVE ces deux dernières années. L'évolution positive par rapport à 2015 s'explique par la finalisation des travaux et l'augmentation de la capacité de traitement du site :

	Unité	2016	2015	Evolution
Production d'électricité totale	MWh PCI	111 255	95 789	+16%
Autoconsommation électrique	MWh PCI	8 879	13 049	-32%
Valorisation électrique nette	MWh PCI	102 377	82 740	+24%
Production thermique totale	MWh PCI	138 762	97 642	+42%
Autoconsommation thermique	MWh PCI	105 036	74 305	+41%
Valorisation thermique nette	MWh PCI	33 726	23 337	+45%

<sup>3</sup> Consommation électrique/habitant : la consommation moyenne 2015 d'un foyer français étant de 4 763 kWh (source RTE, CRE), et le nombre moyen de personnes par ménage étant de 2,3 depuis les années 2000 (source : INSEE), la consommation moyenne par habitant en 2015 est de 2 071 kWh. Ainsi, une production électrique de 102 377 MWh en 2016, est équivalente à la consommation de 49 433 habitants.

Consommation /logement :

Equivalent logements d'un réseau = nombre de logements raccordés par ce réseau s'il n'alimentait que des logements

Le calcul est effectué à partir d'un logement moyen de 70 m<sup>2</sup> pour une rigueur climatique de 2500 DJU (degrés jours unifiés). Les besoins énergétiques de ce logement sont évalués à 12 MWh/an (moyenne constatée en Ile de France)

L'équivalent-logements d'un réseau est calculé selon la formule : %ecs x 12 MWh + %chauf x 12 MWh x (DJU réel / 2 500) avec %ecs = 30 % et %chauf = 70%. (source : AMORCE)

DJU réel : 1 027,8 en 2015 (source : <http://www.infoclimat.fr/climatologie/annee/2015/toulon-la-mitre/valeurs/07660.html>)

(DJU chauffagiste de Toulon – La Mitre (référence partagée par Idex, SAGE, SOCOTEC, SITTOMAT pour les essais de performances).)

Ainsi, pour une production de chaleur de 33 726 MWh en 2016, cela représente 4 782 équivalents logements.

#### b. La valorisation du biogaz sur les sites de stockage des déchets

En 2015, PIZZORNO Environnement a mis en service une centrale de cogénération sur l'ISDND d'Aboncourt, en Moselle. Cette centrale produit de l'électricité et de la chaleur à partir du méthane capté, issu de la fermentation des déchets stockés sur le site. En 2016, la centrale a capté et valorisé 1 198 tonnes de méthane, et produit 12 864 MWh d'énergie. Revendue au réseau EDF, l'électricité produite répond aux besoins en consommation d'environ 1170 logements. Quant à la chaleur, elle est en grande partie utilisée sur le site lui-même, pour optimiser le traitement et l'évaporation des lixiviats.

Le Groupe a par ailleurs investi dans d'un évapo-concentrateur sur le site du Cannet-des-Maures. Comme à Aboncourt, ces équipements utilisent le méthane capté pour produire de la chaleur et évaporer les lixiviats.

#### c. Les Combustibles Solides de Récupération (CSR)

Plusieurs sites du Groupe produisent des Combustibles Solides de Récupération, ou CSR, à partir des refus de tri : au centre de tri du Broc près de Nice, notamment, ainsi qu'au centre de tri d'Oum Azza au Maroc. Les CSR peuvent être valorisés énergétiquement dans des cimenteries. En 2016, le Groupe a pu valoriser 1 668 tonnes de CSR en France.

Au Maroc, PIZZORNO Environnement a signé un partenariat innovant avec le Groupe Lafarge Holcim, dans lequel le cimentier s'engage à valoriser 90 000 tonnes de CSR par an.

#### d. La filière bois-énergie

Dans l'écopôle de Cabasse, le Groupe soutient également la filière bois-énergie. En effet, l'écopôle permet de trier le bois issu des déchetteries, de le broyer puis de le vendre à des centrales à biomasse situés dans la région.

## 2.2. Participer à la lutte contre le changement climatique

Un des défis majeurs de notre siècle est la lutte contre le changement climatique. D'une part, il s'agit de trouver des solutions pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, afin de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C – un objectif fixé lors de la COP21 à Paris, en décembre 2015. D'autre part, il s'agit aussi de mettre en œuvre des actions d'adaptation pour minimiser les impacts liés aux conséquences du changement climatique.

PIZZORNO Environnement a, comme tous les acteurs économiques, un rôle à jouer face à cet enjeu. Grâce à ses centres de tri et de valorisation, le Pôle Industries permet d'augmenter le taux de recyclage des matières, de diminuer les volumes de produits fabriqués à partir de ressources nouvelles et ainsi de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

En parallèle, il veille à minimiser les impacts liés aux activités de traitement des déchets (les ISDND et l'UVE de Toulon), qui sont fortement émettrices. Le Pôle Services peut lui aussi positivement contribuer à la lutte contre le changement climatique. Les véhicules qu'il utilise pour les activités de nettoyage et de collecte des déchets représentent 15% des émissions carbone du Groupe, d'où les investissements de PIZZORNO Environnement dans les véhicules électriques et les véhicules roulant au Gaz Naturel de Ville (GNV).

### 2.2.1 Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées aux activités du Groupe

Le Groupe a identifié ses principaux postes d'émissions dans ce que le Protocole des Emissions de Gaz à Effet de Serre nomme le « scope » 1 et 2 :

Le scope 1 comprend les émissions de GES directes, qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise. Au sein de PIZZORNO Environnement, les principaux postes d'émissions sont liés à l'utilisation de combustibles, tels que le le butane, le gasoil, l'essence, le gaz naturel, etc. ; mais aussi aux émissions fugitives de méthane dans les installations de stockage des déchets et aux émissions générées par l'incinération des déchets dans l'UVE.

Le scope 2 comprend les émissions de GES indirectes résultant de l'importation d'électricité, de chaleur ou de vapeur sur le lieu de production. Pour PIZZORNO Environnement, il s'agit principalement de la consommation d'électricité.

Le scope 3 comprend quant à lui les autres émissions indirectes de GES, résultant des activités de l'entreprise mais dont la provenance ou le contrôle appartient à des entités extérieures à cette dernière. PIZZORNO Environnement n'a à ce jour pas procédé à une mesure quantitative des émissions du scope 3.

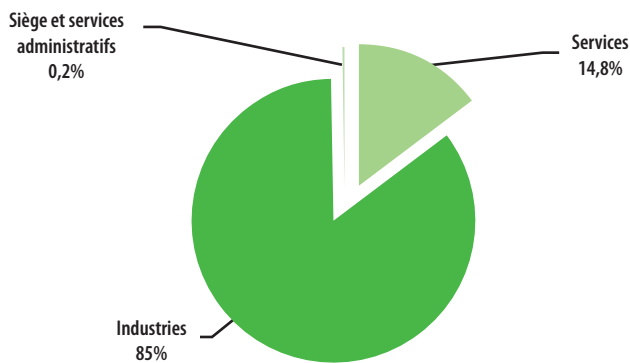
Le Groupe estime que les postes les plus susceptibles d'être significatifs incluent les émissions liées à l'achat de biens d'équipement (notamment les véhicules et matériels de propreté et de collecte, les équipements et machines dans les centres de tri et de valorisation...); au fret sortant pour acheminer la matière valorisable vers les sites de production; au traitement des déchets dans des sites externes au Groupe (lorsque PIZZORNO Environnement n'est en charge que de la collecte); et à la fabrication des nouveaux produits.

En 2016, sur le scope 1<sup>s</sup> et 2, le Groupe a émis 165 558 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Cela représente une augmentation de 8% par rapport à 2015, notamment parce que l'UVE a vu une hausse dans sa capacité de traitement en 2016, suite à la fin des travaux.

Collecte des corbeilles en véhicule propre

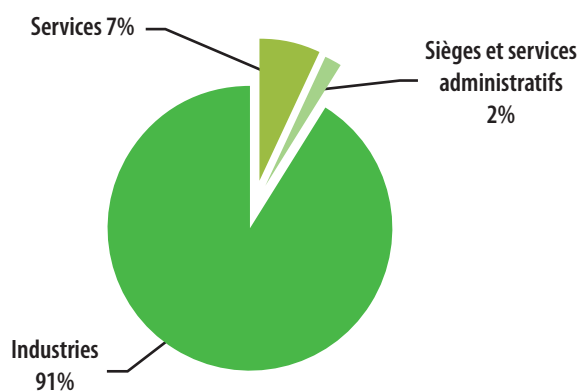


### Répartition des émissions de GES par pôles en 2016



En 2016, la consommation totale d'énergie du Groupe, tous types confondus (électricité, gaz naturel et butane) s'est élevée à 30 294 MWh, un chiffre stable par rapport à 2015 (-2%). Le pôle Industries représente 91% de cette consommation.

### Répartition de la consommation d'énergie par pôle en 2016



#### 2.2.2 Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

PIZZORNO Environnement veille à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre en minimisant les impacts liés à ses activités de Services et d'Industries et en améliorant son efficacité énergétique.

#### a. Le parc de véhicules

Avec un total de 1 300 véhicules circulant quotidiennement en France, principalement pour les activités de propreté urbaine et de collecte des déchets, PIZZORNO Environnement a pris conscience des impacts liés à ces transports. Le Groupe a d'abord mis en place des mesures d'optimisation des parcours de collecte, ainsi que des formations à l'éco-conduite pour ses chauffeurs. Puis, pour aller plus loin, PIZZORNO Environnement s'est engagé dans une politique volontariste de remplacement des véhicules traditionnels par des véhicules électriques ou roulant au Gaz Naturel de Ville (GNV).

Progressivement, PIZZORNO Environnement a en effet intégré des propositions allant dans ce sens dans ses réponses aux appels d'offres pour les marchés de propreté urbaine. Ce positionnement innovant a porté ses fruits.

A Paris, en 2014, le Groupe a mis en service les premières bennes de collecte 100% électriques dans trois arrondissements. D'une capacité de 20 m<sup>3</sup>, ces véhicules ont une autonomie de 7 heures grâce à l'utilisation d'une batterie lithium-ion, de la récupération d'énergie à la décélération et au freinage. Leur exploitation permet de baisser de plus de 95% les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à des véhicules traditionnels à motorisation thermique. En 2015, PIZZORNO Environnement a à nouveau utilisé des véhicules électriques pour le marché de propreté du Grand Lyon. Enfin, à Saint-Tropez, 50% du matériel utilisé par le Groupe est électrique, afin de réduire par ailleurs les nuisances sonores de cette ville à fort afflux touristique.

Le Groupe a également massivement investi dans les véhicules roulant au GNV. Le Groupe devient ainsi une des entreprises qui utilise le plus de carburant GNV dans son secteur d'activité : A Paris, les 80 bennes en circulation fonctionnent toutes au GNV. Pour le marché de la Métropole du Grand Lyon, PIZZORNO Environnement s'est engagé à renouveler entièrement son parc matériel et à mettre en service 40 véhicules de collecte fonctionnant au GNV, et respectant la norme Euro 6.

La mise en place d'un parc de véhicules roulant au GNV permet de réduire de près de 41% les émissions de NOx et de 86% les émissions de particules par rapport à un parc équivalent fonctionnant au gasoil.

Au total, à fin décembre 2016, le parc de véhicules de PIZZORNO Environnement comprenait 4% de véhicules électriques, et quasiment 10% de véhicules fonctionnant au GNV.

L'investissement du Groupe envers les véhicules roulant au GNV, versus ceux qui utilisent du gasoil, transparaît dans l'évolution des consommations de Gasoil et de GNV présentées ci-dessous :

	Unité	2016	2015	Evolution
Consommation gasoil	litres	6 090 332	6 396 770	-5%
Consommation GNV	kg	1 135 000	1 069 000	+6%

<sup>5</sup> En 2016, le Groupe a aligné sa méthodologie de comptabilisation des émissions de GES fugitives sur le Protocole GHG. Les conventions internationales admettent que le CO<sub>2</sub> qui est émis lorsque le méthane est capté et brûlé sur les ISDND est biogénique, c'est-à-dire qu'il provient du carbone initialement capté par les végétaux contenus dans les déchets putrescibles. Ces émissions de CO<sub>2</sub> ne sont donc pas comptabilisées. En revanche, le méthane diffus émis mais non capté (et donc non brûlé) par les ISDND est désormais comptabilisé, ce qui explique la différence entre les données d'émissions publiées dans le présent rapport, et celles publiées dans les rapports précédents. A titre indicatif, en 2016, le méthane diffus représentait environ 21% des émissions de GES totales du Groupe.

## b. Le traitement du biogaz

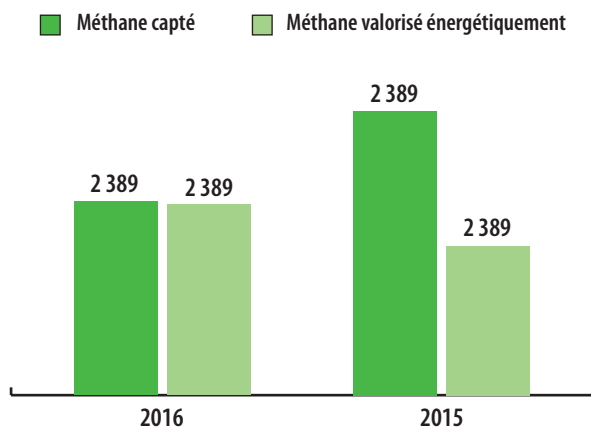
Dans les ISDND, le processus de fermentation des déchets génère du biogaz, dont une partie significative est composée de méthane. Or, le pouvoir de réchauffement climatique du méthane est 21 fois supérieur au dioxyde de carbone sur une période de 100 ans. Par conséquent, PIZZORNO Environnement vise à brûler le biogaz capté sur ses sites de stockage – lorsque celui-ci ne peut pas être valorisé énergétiquement –, ce qui permet de transformer le méthane contenu en CO<sub>2</sub>.

Toutes les ISDND du Groupe sont équipées de systèmes de captage et de brûlage du biogaz. Depuis 2015, l'ISDND d'Oum Azza au Maroc est lui aussi équipé de ce système de traitement. La mise en place de cet équipement limitant les gaz à effet de serre s'est inscrit dans un projet « Mécanisme de Développement Propre », élaboré dans le cadre du respect du Protocole de Kyoto. Le Groupe espère pouvoir, dans les années à venir, valoriser ce biogaz en électricité et l'acheminer dans le réseau national.

En 2016, PIZZORNO Environnement a pu capter 2 389 tonnes de méthane sur ses ISDND en France, soit une diminution de 32% par rapport à 2015. Cette baisse s'explique par la réalisation de travaux dans l'ISDND du Cannet-des-Maures, nécessitant d'inactiver une partie de son réseau de captage du biogaz. En revanche, 98,5% du méthane capté a été valorisé énergétiquement ; le reste a été brûlé.

La hausse de la valorisation énergétique du méthane, qui était de 53% en 2015, est due à la mise en service complète de la centrale de cogénération et de l'évapo-concentrateur des ISDND d'Aboncourt et du Cannet-des-Maures.

### Méthane capté et valorisé sur les ISDND du Groupe (en tonnes)



## c. Les énergies renouvelables

En 2015, PIZZORNO Environnement a décidé d'adhérer à un dispositif de recours aux énergies renouvelables proposé par EDF. Ce dispositif garantit que 21% de l'électricité achetée provient d'énergies certifiées renouvelables. 21 sites du Groupe en France y ont souscrit.

## d. Efficacité énergétique

En 2016, PIZZORNO Environnement a lancé deux projets visant à améliorer son efficacité énergétique :

La réalisation d'un audit énergétique, en conformité avec les exigences du décret n°2013-1121 de décembre 2013, pour les deux filiales concernées, Dragui-Transports et Groupe PIZZORNO Environnement. L'audit a principalement porté sur la consommation d'énergie des véhicules du Groupe et permis d'identifier des axes d'améliorations, tels que l'automatisation des dispositifs de « stop & start », un meilleur gonflage des pneumatiques, l'utilisation de lubrifiants moteurs à économie d'énergie ou la réalisation de formations à l'éco-conduite.



Torchère Biogaz

Le démarrage d'un accompagnement pour la mise en place de la norme ISO 50001 à l'UVE de Zéphire. La première étape consiste à effectuer un pré-diagnostic, sur la base duquel le Système de Management de l'Energie (SME) et la planification énergétique seront construits. PIZZORNO Environnement vise de réaliser un audit à blanc du SME en juin 2017, puis de demander l'audit de certification à la fin de l'année 2017.

### 2.2.3 Evitement des émissions de Gaz à Effet de Serre

Les émissions « évitées » font communément référence aux émissions qui auraient été générées si des ressources neuves ou des matières vierges avaient été utilisées, plutôt que des ressources déjà existantes ou recyclées.

PIZZORNO Environnement évite la production d'émissions de gaz à effet de serre, principalement en :

Produisant de l'énergie thermique et électrique à partir de l'incinération de déchets, à l'UVE de Toulon, ce qui évite d'avoir à produire de l'énergie à partir de ressources fossiles

Produisant de l'énergie à partir du biogaz, dans les équipements des ISDND (par exemple l'évapo-concentrateur du Cannet-des-Maures et l'installation de cogénération à Aboncourt)

Recyclant des matières dans ses centres de tri et de valorisation, qui sinon auraient dû être fabriquées à partir de matières neuves

En 2016, grâce à ses procédés de valorisation énergétique (les deux premiers points ci-dessus), le Groupe a pu éviter l'émission de 23 136 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit une hausse de 30% par rapport à 2015. Cette hausse s'explique notamment par la plus grande capacité de traitement de l'UVE suite à la fin des travaux (induisant une plus grande capacité de valorisation énergétique), ainsi que par la centrale de cogénération du site d'Aboncourt, qui a été mise en service au cours de l'année 2015.



### 2.2.4 Adaptation aux conséquences du changement climatique

La lutte contre le changement climatique implique malheureusement aussi de se préparer et de s'adapter à ses conséquences. Sécheresses, inondations et phénomènes climatiques extrêmes sont voués à augmenter en fréquence et en intensité. PIZZORNO Environnement a été directement impacté par ce type d'événements et cela a conduit le Groupe à investir massivement (10 millions d'euros pour la seule ICPE du Balançon au Cannet des Maures) pour adapter les sites à ce nouveau contexte. Plus généralement, PIZZORNO Environnement a mis en place des procédures d'urgence sur en cas d'inondations ou d'incendies sur l'ensemble de ses installations.

### 2.3. Réduire l'empreinte écologique

L'engagement stratégique du Groupe PIZZORNO Environnement dans l'économie circulaire, sa politique innovante vis à vis des véhicules électriques ou roulant au GNV, sont des exemples de contribution positive à la transition écologique. Néanmoins, un autre volet – tout aussi indispensable – consiste à réduire les impacts négatifs du Groupe sur l'environnement. Dans cette partie, à l'exception de l'enjeu des émissions de gaz à effet de serre qui aura été évoqué dans la partie précédente, PIZZORNO Environnement a pour objectif de présenter ses actions de réduction des impacts environnementaux, en particulier sur l'eau, l'air, les sols et la biodiversité.

Pour gérer ces impacts, PIZZORNO Environnement dispose d'une Charte SQE, déclinée en Programmes de Management adaptés aux contextes des différents sites du Groupe. Ces Programmes fixent les actions à mener, les responsabilités, les objectifs et les indicateurs de suivi pour chacune des thématiques de Sécurité, Qualité et Environnement. En 2016, 22 sites du Groupe étaient certifiés ISO 14001, représentant 76,6% du chiffre d'affaires. Cette politique de certification s'applique également au Maroc, où le Centre d'Enfouissement Technique d'Oum Azza, comprenant son centre de tri et ses trois quais de transfert, a été certifié ISO 14001 en octobre 2016.

#### 2.3.1 Préservation de l'eau

Dans les Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), les déchets sont réceptionnés dans des alvéoles rendues parfaitement étanches : elles contiennent une barrière passive constituée des terrains naturels complétés par des argiles rajoutés et des GSB conformes aux exigences réglementaires, ainsi qu'une barrière active composée de plusieurs couches de géo-membranes et de géo-textiles. Ces barrières permettent ainsi de préserver les sols, et donc les nappes phréatiques, de toutes infiltrations.

Une autre mesure de préservation de l'eau consiste en le traitement des lixiviats par osmose inverse. Précurseur en France de ce mode de traitement, PIZZORNO Environnement utilise ce procédé sur toutes ses installations de stockage depuis 1997.

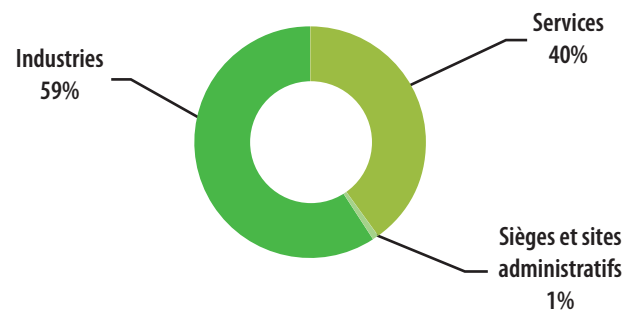
Cette technologie fiable garantit d'excellents résultats de qualité de l'eau en sortie de station. Le perméat obtenu assimilable à de l'eau déminéralisée est épuré à 99,4% en moyenne en 2016 et peut être soit recyclé sur le site – ce qui permet d'éviter d'utiliser de l'eau de ville pour l'arrosage du site –, soit réintégré dans le milieu naturel.

Depuis novembre 2014, sur le site d'Aboncourt, le traitement des lixiviats par osmose inverse a été renforcé par une installation de résine échangeuse d'ions. De même, sur le site du Cannet des Maures, un sécheur de concentrat a été mis en service permettant d'augmenter de façon significative les quantités de perméat produites.

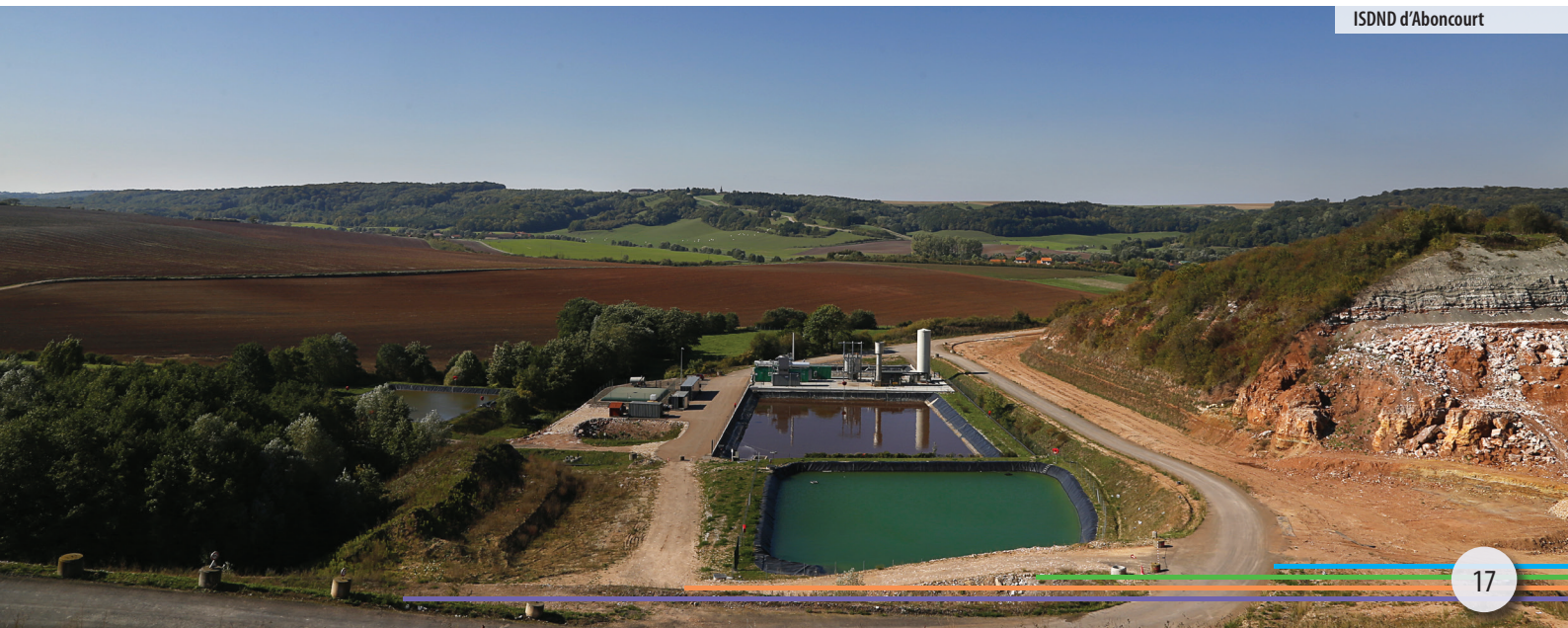
Dans les agences de propreté urbaine, les responsables effectuent régulièrement des analyses de la qualité de l'eau. Dans certains sites, des conventions de rejet ont été établies avec les gestionnaires des réseaux d'eau, ce qui impose de suivre et de communiquer plus fréquemment les informations sur la qualité de leurs rejets. Les produits de lavage utilisés pour la propreté des véhicules sont biodégradables à plus de 90% et ne contiennent ni phosphate, ni potasse.

En 2016, PIZZORNO Environnement a utilisé 210 297 m<sup>3</sup> d'eau sur l'ensemble de ses sites.

Répartition de la consommation d'eau par pôle en 2016



ISDND d'Aboncourt



### 2.3.2 Réduction des rejets dans l'air (hors émissions de gaz à effet de serre)

Outre les émissions de gaz à effet de serre, qui sont évoquées dans la partie précédente, PIZZORNO Environnement émet également d'autres rejets atmosphériques, principalement via l'activité de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Toulon. Cette activité d'incinération des déchets est fortement encadrée par la réglementation, qui impose des mesures strictes en matière de traitement des fumées ainsi que des seuils limites pour les émissions atmosphériques. La filiale du Groupe qui exploite l'UVE, Zéphire, s'est engagée à garantir des rejets d'oxydes d'azote (NOx) à 80 mg/Nm<sup>3</sup>, au lieu des 200 mg/Nm<sup>3</sup> requis par la directive européenne du 4 décembre 2000. Ce résultat est notamment obtenu grâce au traitement optimisé, par procédé sec, des fumées.

De manière générale, Zéphire réalise des analyses en continu de la teneur en polluants des fumées et effectue deux campagnes de surveillance par an de l'impact de l'UVE sur l'environnement. Les résultats sont d'abord transmis à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), puis aux communes riveraines et aux différents comités de suivi. Ils sont ensuite consultables par le public.

### 2.3.3 Réduction des nuisances olfactives et visuelles

#### a. Les nuisances olfactives

PIZZORNO Environnement met en œuvre des mesures préventives pour limiter les nuisances olfactives de ses ISDND. Par exemple, les déchets sont quotidiennement recouverts de terre dans les alvéoles, des produits masquants sont diffusés selon les conditions météorologiques et des études olfactométriques sont régulièrement réalisées.

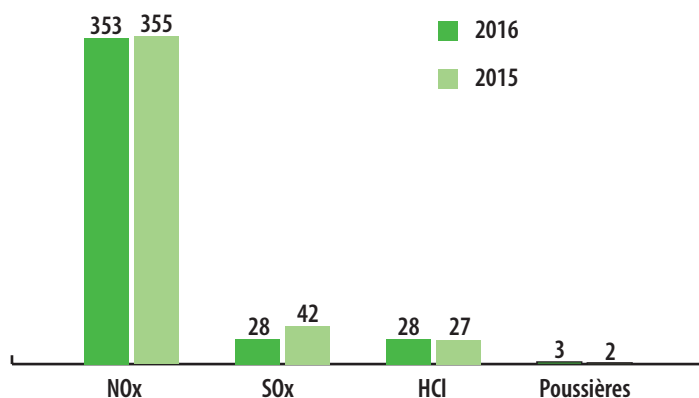
Des mesures correctives peuvent également être mises en place lorsque les ISDND reçoivent un signalement d'odeur. Une équipe se rend alors sur les lieux pour analyser les causes et la provenance de l'odeur, puis décide des actions à prendre pour la résorber. Dans certains cas, PIZZORNO Environnement peut mandater un cabinet externe pour mener une campagne d'évaluation de l'impact olfactif du site et émettre des recommandations concrètes pour le réduire.

Au Maroc, plusieurs nouvelles actions ont été déployées en 2016 pour limiter les odeurs du centre d'enfouissement d'Oum Azza telles que :

couverture de certaines parties du massif des déchets, l'aménagement du réseau d'évacuation des lixiviats, l'implantation de supports anti-odorants sur les pylônes du hall de réception des déchets, des brise-vents et des asperseurs munis d'un produit masquant reliés à une station météo, avec déclenchement en cas de retournement du vent vers l'autoroute, et l'évacuation quotidienne des déchets déposés aux quais de transfert vers l'ISDND.

De plus, concernant l'UVE, les portes d'entrée et de sortie du hall de réception des déchets, ainsi que leur système de commande ont été changés afin de fiabiliser leur fonctionnement et d'optimiser la prévention des nuisances olfactives.

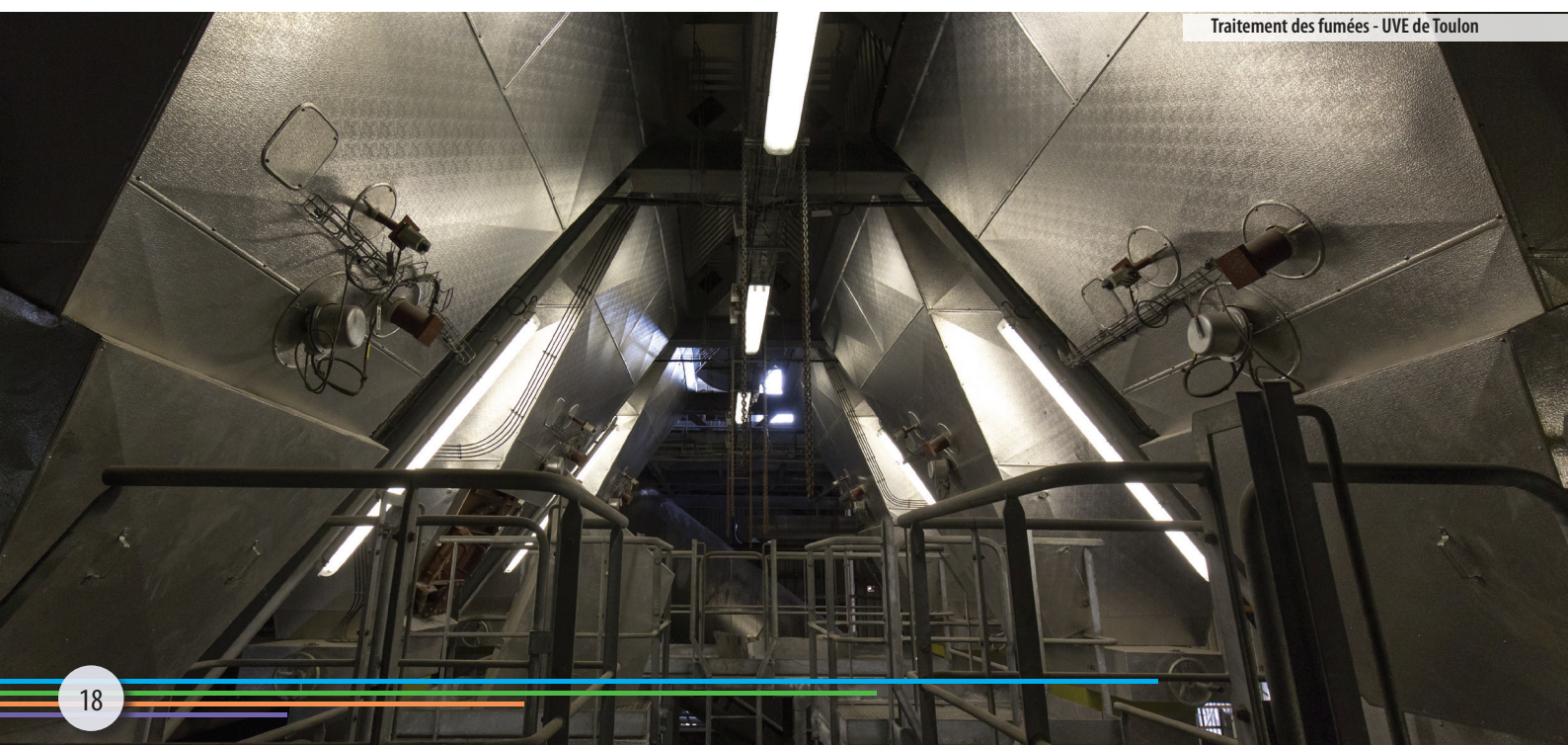
Emission atmosphériques de l'UVE (en g / tonne de déchets traités)



#### b. Les nuisances visuelles

PIZZORNO Environnement a intégré des objectifs de revégétalisation dans les programmes de management de ses ISDND en France et au Maroc. En 2016, la moyenne du couvert végétal visible depuis l'extérieur des ISDND en France était d'environ 65%. La baisse de 16% par rapport à 2015, où ce taux était de 77%, s'explique principalement par la réalisation de travaux sur l'ISDND du Cannet-des-Maures (réfection de la couverture des sites 2 et 3).

Quant à l'UVE de Toulon, les travaux réalisés ces dernières années ont permis d'améliorer l'intégration paysagère et esthétique de l'usine, avec notamment l'installation d'une couverture végétale, la création de jardins méditerranéens autour du site et un nouveau design architectural.



Traitement des fumées - UVE de Toulon

### 2.3.4 Préservation de la biodiversité

La volonté de PIZZORNO Environnement a toujours été de préserver la diversité faunistique et floristique de ses sites, en allant au-delà des simples aspects réglementaires en vigueur. Le Groupe collabore avec des experts, des bureaux d'études spécialisés en biodiversité, des associations et des collectivités. Outre le suivi des espèces présentes dans l'environnement immédiat de ses installations, PIZZORNO Environnement veille à la protection des zones sensibles implantées à l'intérieur ou à proximité de ses ISDND : par exemple, le site d'Aboncourt comprend une zone Natura 2000 et une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).

En 2015, le Groupe a adhéré à la Charte « Agir pour la biodiversité en Région PACA » pour officialiser son engagement envers la biodiversité. Cette adhésion s'est fondée sur la création de zones humides à partir d'eaux épurées et de mares à proximité de l'ISDND du Cannet-des-Maures. Ces zones humides sont en effet devenues des lieux d'habitation pour de nombreuses plantes et des animaux. Fin 2015, PIZZORNO Environnement a recensé 64 nouvelles espèces végétales et 33 nouvelles espèces animales autour du site.

L'ISDND d'Aboncourt a, quant à lui, la particularité d'abriter différentes espèces protégées, notamment des espèces de chauves-souris, le milan royal, le crapaud sonneur à ventre jaune et plusieurs espèces d'orchidées. PIZZORNO Environnement a mis en place plusieurs mesures de protection de ces espèces protégées, en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, comprenant notamment : la création d'un gîte de compensation des chauves-souris, la préservation des habitats naturels du crapaud sonneur et de la grenouille rieuse autour du bassin des eaux internes, le maintien de la zone à orchidées et la création d'espaces végétalisés pour faciliter leur conservation.

La préservation de la biodiversité passe également par la limitation de l'emprise au sol des ISDND. Dans sa demande d'exploitation d'un nouveau casier au Cannet-des-Maures, envoyée à la Préfecture en novembre 2016, le Groupe a prévu de construire ce casier de 10 hectares sur les terrains anthropisés du site. L'optimisation de l'emprise existante du site permet de ne pas générer d'impacts supplémentaires sur les milieux naturels sensibles environnants.

En 2016, la surface totale occupée par les ISDND en gestion en France était de 111 hectares. Les zones protégées et écologiquement sensibles gérées par le Groupe représentaient quant à elle 45 hectares, soit 41% de l'emprise totale au sol des ISDND.



Lézard ocellé - © Eco Med



Chauves-souris



Canche de Provence



Tortue d'Hermann - © Eco Med



# 3

# BATIR DES RELATIONS DURABLES AVEC LES PARTIES PRENANTES

---

## 3.1 Renforcer le dialogue

3.1.1 Modes de dialogue

3.1.2 Ethique

---

## 3.2 Améliorer le cadre de vie des usagers

3.2.1 Service exemplaire pour les clients

3.2.2 Relation de proximité avec les usagers et populations locales

---

## 3.3 Contribuer au développement des territoires

3.3.1 Développement de l'insertion par l'emploi

3.3.2 La coopérative ATTAWAFOUK

3.3.3 Sponsoring culturel et sportif

---

## 3.4 Promouvoir l'éco-citoyenneté et les valeurs du développement durable

3.4.1 Sensibilisation à l'éco-citoyenneté

3.4.2 Promotion de la RSE auprès des fournisseurs et sous-traitants

### 3.1 Renforcer le dialogue

#### 3.1.1 Modes de dialogue

De par la nature de ses activités, PIZZORNO Environnement est un acteur engagé sur ses territoires d’implantation et maintien des relations de proximité avec ses parties prenantes externes. Les modes de dialogue que le Groupe adopte avec chacune d’elles sont présentés ci-dessous :

#### 3.1.2 Ethique

L'éthique et le respect des réglementations sont des éléments fondamentaux pour assurer des relations saines et durables avec l'ensemble des parties prenantes. Dans sa politique RSE et son adhésion au Pacte Mondial de l'ONU, PIZZORNO Environnement s'engage à être un acteur économique responsable et à prévenir les actes de corruption. Souhaitant renforcer ses actions menées en matière de lutte anticorruption, le Groupe a organisé en février 2015 un séminaire d'une demi-journée sur le thème de la prévention des conflits d'intérêts dans les relations clients-fournisseurs, à destination des dirigeants du Groupe. 77% des membres appartenant au Comité de Direction et à la Direction Exécutive ont assisté au séminaire.

Les objectifs étaient de sensibiliser les participants à l'importance de la loyauté des pratiques et de l'éthique des affaires, d'introduire des recommandations sur les comportements et règles à adopter, et de réfléchir aux problématiques auxquelles sont confrontés les collaborateurs du Groupe et les actions à mettre en place.

A partir de 2017, le Groupe mettra en place les mesures requises par la Loi Sapin 2 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique adoptée le 8 novembre 2016. Cette dernière exige en effet l'instauration d'un programme de prévention de la corruption, incluant par exemple un code de conduite, des formations, un dispositif d'alerte interne, une cartographie des risques et des actions de due diligence auprès des fournisseurs de rang 1.

### 3.2 Améliorer le cadre de vie des usagers

Les collectivités territoriales clientes de PIZZORNO Environnement, ainsi que les usagers – c'est à dire les populations habitant dans ces territoires – sont les premiers bénéficiaires des activités du Groupe et sont donc à ce titre particulièrement importantes. PIZZORNO Environnement est en permanence à la recherche de moyens et d'outils lui permettant de développer une relation de proximité et de nouer un véritable dialogue avec ces parties prenantes.



Visite scolaire

Parties prenantes externes	Enjeux	Outils de dialogue
Clients	Innovation Performance, qualité Satisfaction globale Emploi	Appels d'offres Réunions Enquêtes de satisfaction Outils digitaux (collecte connectée)
Usagers & riverains	Performance, qualité Réduction des nuisances	Réunions et consultations publiques Procédure de signalements Site internet
Société civile (salariés, citoyens, enfants)	Connaissance des enjeux de développement durable Gestes éco-citoyens Réduction des pollutions	Visites de site Campagnes de sensibilisation Opérations de nettoyage Affichage, plaquettes, brochures
Fournisseurs & sous-traitants	Partenariats durables Respect des bonnes pratiques dans les relations donneurs d'ordres / fournisseurs	Charte Engagement Fournisseur Evaluations Audits
Secteur culturel & sportif	Pérennité Durabilité économique	Sponsoring Mécénat

### 3.2.1 Service exemplaire pour les clients

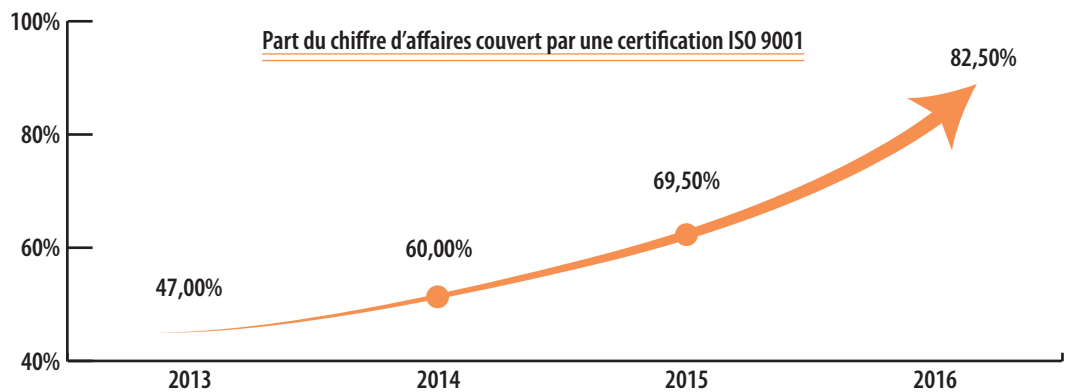
#### a. Le processus qualité

PIZZORNO Environnement dispose d'un Système de Management de la Qualité, dans lequel il s'engage à fournir un service exemplaire à ses clients. Fin 2016, 27 sites avaient obtenu la certification ISO 9001, représentant 82,5% du chiffre d'affaires du Groupe.

Dans le cadre de ce système de management, le Groupe a déployé un système annuel d'enquêtes de satisfaction auprès de ses clients. Le questionnaire porte sur 4 domaines de critères :

1. La relation client
2. La qualité des prestations
3. Le support administratif
4. L'amélioration de la performance

PIZZORNO Environnement analyse les résultats de ces enquêtes et les intègre dans ses actions d'amélioration. En 2016, 132 questionnaires ont été envoyés, dont 101 ont été complétés par les clients, soit un taux de réponse de 77%.



#### b. Les outils technologiques

PIZZORNO Environnement modernise ses outils et s'oriente vers ce qui s'appelle désormais la « collecte intelligente » des déchets. Le Groupe a en effet opté pour un nouveau modèle d'organisation de la collecte, intégrant un dispositif de géo-guidage interfacé sur différents capteurs installés sur les véhicules de collecte. La remontée d'informations permise par ces nouveaux outils rend possible l'analyse plus fine des données, et ainsi l'amélioration de la prestation de collecte.

Les chauffeurs peuvent également signaler à tout moment une anomalie (par exemple : bacs cassés, déchets non conformes, dépôts sauvages, etc.) détectée sur un parcours de collecte. Avec une tablette ou un smartphone, ils peuvent prendre des photos de l'anomalie et la géo-localiser, déclenchant ainsi plus rapidement des actions correctives ou préventives. Globalement, ces outils permettent d'optimiser les circuits, d'augmenter la réactivité du service et d'améliorer le niveau de qualité générale des prestations.

Par ailleurs, ils permettent également un meilleur suivi de la part des clients, puisque ces derniers peuvent avoir accès, de façon dématérialisée et en temps réel, aux données transmises par les équipes de terrain.





### 3.2.2 Relations de proximité avec les usagers et populations locales

#### a. Les enquêtes de satisfaction terrain

PIZZORNO Environnement a décidé d'effectuer des enquêtes de satisfaction sur le terrain, auprès des riverains et des commerçants des villes dans lesquelles le Groupe réalise des activités de propreté urbaine. En partenariat avec l'IUT de Toulon, des étudiants en licence professionnelle des « Métiers de la Qualité » ont conduit deux séries d'enquêtes. La première enquête a été menée dans les villes de Cogolin, la Croix Valmer, Saint Tropez et Cavalaire, toutes les quatre dans le département du Var. 250 questionnaires ont été administrés de novembre 2015 à février 2016.

La deuxième enquête a eu lieu dans la ville de Fréjus, où 361 questionnaires ont été administrés entre avril et juin 2016. Ces enquêtes comprenaient des questions visant à évaluer le niveau de satisfaction et le ressenti des usagers vis-à-vis des prestations de PIZZORNO Environnement. Les étudiants ont analysé les résultats des enquêtes, et proposé des pistes d'améliorations (telles que la collecte sélective des déchets verts et la réduction du bruit) que les exploitations concernées ont intégrées à leurs plans d'actions.

Au Maroc, la filiale Teomara a également conduit des enquêtes terrain en 2016, auprès d'un échantillon de 100 foyers à Marrakech. Les résultats – montrant un taux de satisfaction global d'environ 84% – ont ensuite été présentés au client.

#### b. Les réunions et consultations publiques

PIZZORNO Environnement opère dans un secteur à forts impacts sociaux et environnementaux : il est alors impératif d'échanger régulièrement avec les citoyens pour les informer, les consulter et prendre en compte leurs attentes. Des consultations publiques sont organisées avec les riverains pour discuter de différentes thématiques en lien avec les activités concernées – les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) – de l'entreprise.

Par exemple, pour l'UVE de Toulon, le comité consultatif inclut un comité d'intérêt local du quartier qui se réunit une fois par an. Le préfet du Var a également créé une commission de suivi de l'UVE rassemblant des habitants, des associations et des collectivités locales.

De la même manière, chaque ISDND dispose d'une commission de suivi de site, qui se réunit à minima tous les ans.

Enfin, pour les contrats de propreté et de nettoyage, PIZZORNO Environnement participe régulièrement aux réunions publiques et aux comités de quartiers organisés dans les communes dans lesquelles il opère.

#### c. Les nuisances sonores des véhicules de collecte et la gestion des points noirs

PIZZORNO Environnement est en permanence à la recherche de solutions efficaces pour réduire les nuisances sonores générées par les véhicules de nettoyage et de collecte des déchets. Les dernières solutions déployées incluent l'acquisition de véhicules et aspirateurs de déchets urbains électriques silencieux.

PIZZORNO Environnement a également amélioré l'équipement du parc de véhicules en mettant en place des avertisseurs sonores de recul moins bruyants, des boîtes automatiques favorisant une conduite souple et de nouveaux dispositifs d'insonorisation. Enfin, des actions de sensibilisation sur la prévention des nuisances sonores ont été dispensées aux ripeurs et aux chauffeurs, pour les aider à effectuer leurs manœuvres plus silencieusement.

La réduction des nuisances sonores passe également par la réorganisation des tournées de nettoyage. Par exemple, les véhicules débutent sur les voies circulantes et les zones d'activités, et terminent dans les zones résidentielles, afin d'éviter de gêner les habitants à des heures trop matinales. De même, les tournées limitent les passages dans les zones sensibles, telles que les écoles à des heures de fortes affluences.

Enfin, PIZZORNO Environnement veille à la sécurité des habitants qui circulent à proximité de ses véhicules de collecte et de nettoyage. Fin 2015, le Groupe a généralisé au sein de ses exploitations l'identification des « points noirs » de production. Les « points noirs » sont des lieux ou des moments particulièrement risqués en matière de sécurité, par exemple lorsque le conducteur du véhicule manque de visibilité (marche arrière) ou que la zone de collecte est dangereuse. En 2016, cette politique a été poursuivie. Chaque site doit avoir une liste des points noirs mise à jour, ainsi qu'un plan d'actions associé.





Signature de contrats d'insertion

### 3.3 Contribuer au développement des territoires

#### 3.3.1 Développement de l'insertion par l'emploi

PIZZORNO Environnement a un rôle social majeur à jouer en favorisant l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi. Le Groupe inclut systématiquement des clauses sur l'insertion professionnelle dans ses réponses aux appels d'offres, que cela soit exigé par les cahiers des charges des clients ou non. Pour concrétiser cet engagement, PIZZORNO Environnement a établi plusieurs partenariats avec des associations et entreprises d'insertion :

En mars 2016, le Groupe a signé un accord-cadre avec l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ISA Interim. Cet accord fixe les conditions de partenariat pour l'embauche d'intérimaires sur des postes d'équipiers de collecte ou conducteurs de poids lourds. D'une durée de 1 an, il couvre les départements du Var et des Alpes Maritimes.

A son agence de Draguignan, PIZZORNO Environnement collabore avec l'association d'insertion Clarisse Environnement. En 2016, 12 personnes étaient en insertion au sein de l'agence, conformément aux clauses sociales prévues dans les contrats avec la ville de Draguignan et la Communauté d'Agglomération Dracénoise. En novembre 2016, 2 CDI (contrats à durée indéterminée) ont été signés à l'issue des contrats d'insertion.

PIZZORNO Environnement a établi un partenariat avec Adecco France pour contribuer à son projet d'emploi, intitulé « La Chaîne du Oui ». Ce projet a pour objectif de réinsérer 40 000 personnes fragilisées dans le monde du travail, d'intégrer 100 000 jeunes de moins de 26 ans et de permettre à 130 000 personnes d'accéder à un emploi durable ou une formation qualifiante. Dans le cadre de ce partenariat, le Groupe s'est engagé à proposer à Adecco des postes accessibles notamment aux personnes en situation de handicap, aux séniors et aux jeunes de moins de 26 ans, et de les aider à s'intégrer dans la vie active.

Le Groupe travaille aussi depuis plusieurs années avec le GREP (Groupe pour l'Emploi des Probationnaires), dont l'objectif est de faciliter l'insertion des probationnaires par l'activité économique. En 2016, PIZZORNO Environnement a recruté 22 intérimaires probationnaires, dont 2 ont été embauchés en CDI et réalisé plus de 16 000 heures d'insertion pour un objectif contractuel de 10 000 heures.

Au centre de tri et de valorisation matière du Muy, PIZZORNO Environnement applique une politique particulièrement volontariste en matière d'insertion. En effet, le centre emploie près de 35% de personnes en insertion. Au total, toutes filiales confondues, le Groupe a recruté 53 personnes en contrats aidés (emplois d'avenir, CUI-CIE, contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) en 2016. Ces personnes ont été accompagnées par 41 tuteurs en interne.

Enfin, de manière générale, le Groupe accompagne ses salariés au-delà de la sphère professionnelle afin de faciliter leur intégration sociale, par exemple en les aidant dans leurs démarches administratives liées à leur vie personnelle, ou dans leur recherche de logement.



### 3.3.2 La coopérative ATTAWAFOUK

L'ouverture du centre de tri et de valorisation d'Oum Azza, au Maroc, a eu pour conséquence la fermeture d'une ancienne décharge, sur laquelle des centaines de trieurs informels subsistaient à travers la vente de matériaux valorisables. Teodem, la filiale du Groupe en charge de l'exploitation du site, a souhaité intégrer ces populations dans le fonctionnement du nouveau centre. Les ex-chiffonniers sont ainsi devenus ouvriers-trieurs et ont formé la coopérative ouvrière ATTAWAFOUK, pour laquelle Teodem a conçu et équipé le centre de deux lignes de tri.

Aujourd'hui, les 200 personnes qui la composent se financent et se rémunèrent par la vente des matières récupérées lors du tri. Ils sont désormais réintégrés dans la société et, en recevant une assurance, une protection sociale et un salaire mensuel fixe, ils bénéficient d'une réelle stabilité sociale. Chaque année, les profits générés sont répartis entre tous les membres de la coopérative, selon le nombre d'heures travaillées de chacun. En parallèle, depuis 2008, des actions de resocialisation – scolarisation des enfants, formations contre l'illettrisme – et de professionnalisation de ces trieurs ont été mises en place.

Fort du succès de cette coopérative, PIZZORNO Environnement a investi dans une deuxième ligne de tri en 2016, ce qui lui permettra d'augmenter les volumes de déchets triés tous les ans.



Lignes de tri



Trommel



Visite officielle du centre de tri

Personnel d'Attawafouk



### 3.3.3 Sponsoring culturel et sportif

Depuis 40 ans, PIZZORNO Environnement met en œuvre une politique de soutien aux secteurs sportifs et culturels via des actions de sponsoring. Le Groupe est partenaire, entre autres, du Tour du Haut Var, du Rugby Club Toulonnais, de l'OGC Nice, de Saint-Raphaël Var Handball, du festival des arts de la scène « Les 15 Cents Coups » et de nombreux autres associations culturelles et clubs sportifs. Au-delà du soutien d'équipes d'envergure nationale, le Groupe cherche surtout à soutenir la jeunesse et les petites structures amatrices basées dans ses territoires d'implantation. En effet, le sponsoring est vital pour assurer la pérennité de ces organisations locales, qui rendent possibles le développement de la pratique sportive dans les territoires, ainsi que la transmission de ses valeurs.



### 3.4 Promouvoir l'éco-citoyenneté et les valeurs du développement durable

#### 3.4.1 Sensibilisation à l'éco-citoyenneté

PIZZORNO Environnement sait que s'il ne sensibilise et n'implique pas l'ensemble de ses parties prenantes dans ses actions, le Groupe ne pourra atteindre seul ses objectifs en matière de contribution à la transition écologique. En effet, cette dernière doit être accompagnée d'une vaste prise de conscience des enjeux environnementaux, à la fois par ses propres salariés, les collectivités clientes, les citoyens et les générations futures – c'est-à-dire les enfants. PIZZORNO Environnement a ainsi mis en place plusieurs programmes pour promouvoir l'éco-citoyenneté et en particulier les gestes de tri et de recyclage, en lien avec ses propres métiers et savoir-faire.



#### a. Les salariés

Les salariés du Groupe sont des citoyens comme les autres ! PIZZORNO Environnement sensibilise régulièrement ses collaborateurs au développement durable via ses outils de communication interne, tels que le magazine trimestriel L'Equipier, l'affichage de consignes incitant aux gestes éco-citoyens, ou encore des « flashes environnement » diffusés sur les écrans disposés dans ses locaux. Au Maroc, la filiale Teomara a mené plusieurs actions d'informations auprès des salariés, par exemple sur le tri des déchets, la consommation d'eau ou encore le respect des limitations de vitesse.

En 2016, le Groupe a aussi conçu un nouveau module de formation de 7 heures, intitulé « Sensibilisation au développement durable ». Intégré dans le parcours de formation des salariés du centre de tri et de valorisation du Muy, il a pour objectif de donner du sens à l'activité industrielle du centre en resituant cette activité dans le cadre plus global des enjeux environnementaux. Le module inclut une présentation du concept de développement durable, un focus sur l'acte de tri en France et en particulier au centre du Muy, puis une description de la politique RSE du Groupe.



## b. Les citoyens et les collectivités

PIZZORNO Environnement combine plusieurs dispositifs pour sensibiliser les citoyens aux éco-gestes. Le Groupe organise notamment des réunions d'informations publiques ; des opérations de nettoyage volontaires, pour lesquelles le Groupe fournit des bennes à ordures et du matériel de collecte ; et des visites de ses centres de tri et des installations de stockage des déchets, afin de montrer aux citoyens, élus et associations ce que deviennent les déchets une fois jetés.

PIZZORNO Environnement a également édité, en partenariat avec l'Epame, son organisme de formation interne, un Guide Eco-Citoyen. Accessible sur son site internet gratuitement, il fournit des informations à destination des citoyens, sur l'ensemble des étapes possibles de la « vie » d'un déchet, du tri sélectif à la collecte, au centre de tri, à la valorisation matière, organique ou énergétique, et au stockage.

Par ailleurs, en collaboration avec les collectivités territoriales, PIZZORNO Environnement peut être amené à contribuer à l'édition de plaquettes ou de brochures de sensibilisation.

# Petit guide éco-citoyen



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MÉDITERRANÉE - PORTE DES MAURES

UN ENGAGEMENT  
ENVIRONNEMENTAL  
ET CITOYEN

BORMES-LES-MIMOSAS • COLLOBRIÈRES • CUERS • LA LONDE-LES-MAURES • LE LAVANDOU • PIERREFEU-DU-VAR



Par exemple, en 2016, le Groupe a participé à la création d'une plaquette intitulée « Un Engagement Environnemental et Citoyen » avec la Communauté de Communes Méditerranée – Porte des Maures. La plaquette explique aux citoyens les changements qui vont avoir lieu en matière de collecte et de tri des déchets, et leur fournit des informations pratiques sur les consignes de tri ou encore les adresses et horaires d'ouverture des déchetteries.

Enfin, la plaquette explique de manière pédagogique et transparente ce qu'il adient de chaque catégorie de déchets – par exemple les déchets verts sont compostés, les emballages sont triés et recyclés, mais les déchets ménagers sont soit incinérés, soit enfouis.

Un autre exemple est celui de la collaboration du Groupe avec la Métropole Grenoble Alpes : à partir de mai 2016, les habitants de la Métropole ont reçu dans leurs boîtes aux lettres un courrier et un guide de tri les informant de l'extension des consignes de tri sur les emballages plastiques.

Enfin, le Groupe peut être amené à collaborer de manière plus étroite encore avec les collectivités. En 2015, l'agence de Lyon a signé une Charte de coopération avec la ville de Vénissieux. Cette Charte, toujours d'actualité en 2016, engage les parties à renforcer leur coopération dans le but de soutenir le développement du territoire vénissien par la mise en œuvre d'actions pour l'emploi, pour l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement, pour les transports et pour le soutien d'initiatives locales.

### c. Les écoles

La sensibilisation des enfants aux éco-gestes est une action clef, puisqu'il s'agit là de former les générations futures à l'éco-citoyenneté. Toute l'année, le Groupe organise des visites d'écoles dans ses sites, en particulier dans le centre de tri et de valorisation du Muy, qui accueille plus de 1 000 élèves par an. Plus ponctuellement, il mène des projets de plus grande ampleur en collaboration avec les écoles.

En 2015, par exemple, PIZZORNO Environnement a organisé, en partenariat avec l'éco-organisme Eco-Folio, un concours de collecte des déchets papier dans plusieurs établissements scolaires de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

Le Groupe a fourni aux écoles participantes des contenants adaptés, et collecté les papiers rassemblés. Ces derniers ont ensuite été conditionnés au centre de tri du Muy et recyclés dans une papèterie française. L'opération était accompagnée d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation des élèves : animations sur le tri et le recyclage, outils pédagogiques, prises de parole en classe, affiches et flyers...

Au total, 20 établissements ont participé au concours et 7 727 kg de papiers ont été valorisés. Les élèves de l'école élémentaire lauréate, qui a collecté 730 kg de déchets papier, ont gagné une rencontre avec les joueurs du Rugby Club Toulonnais, organisée par PIZZORNO Environnement. Ils ont également pu visiter le centre de tri du Muy.

En 2016, la filiale marocaine Teomara a également conçu une campagne de sensibilisation des écoles situées dans un des territoires couverts par ses marchés. Le programme prévoit une sensibilisation générale au développement durable, un débat sur l'importance de l'éducation à l'environnement, une opération de collecte et de nettoyage au sein de l'école et diverses animations. La campagne devrait avoir lieu au cours de l'année 2017.

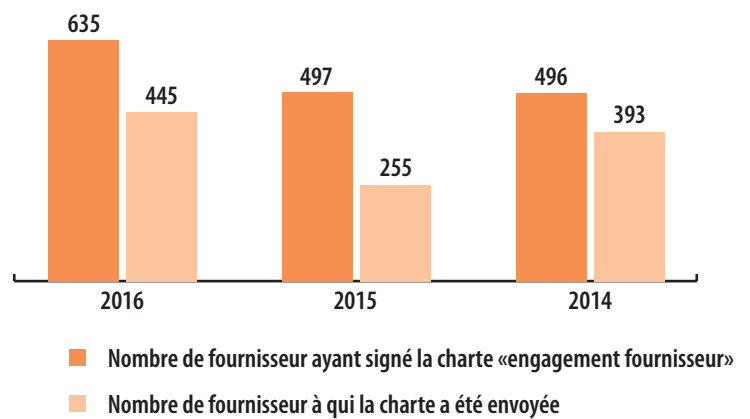
### 3.4.2 Promotion de la RSE auprès des fournisseurs et sous-traitants

#### a. L'intégration de la RSE dans les évaluations fournisseurs

Les objectifs de PIZZORNO Environnement vis-à-vis de ses prestataires sont de maintenir un climat de confiance et d'assurer l'équité de traitement de chaque prestataire, de maintenir des relations durables avec eux, et de les encourager à apporter leur contribution aux engagements de développement durable du Groupe.

Tous les ans, PIZZORNO Environnement demande à ses fournisseurs de signer une Charte, intitulée « Engagement Fournisseur », dans laquelle ils s'engagent à respecter non seulement les procédures achats du Groupe, mais également les normes européennes liées au droit du travail et à la protection de l'environnement. En 2016, 70% des 635 fournisseurs à qui la Charte a été envoyée ont renouvelé leurs engagements.

Signature de la charte «engagement fournisseur»



Concours Eco-Folio - Séance de dédicaces du RCT



PIZZORNO Environnement effectue par ailleurs une évaluation annuelle des fournisseurs les plus importants ou les plus stratégiques pour le Groupe. Les axes évalués comprennent la qualité de la relation client-fournisseur, le rapport qualité-prix et le suivi après prestations. Le respect de la réglementation environnementale et des normes de sécurité, ainsi que la proximité géographique du fournisseur, sont pris en compte.

En 2015, 124 prestataires français et 46 prestataires marocains ont été évalués. Pour ceux qui ont été évalués comme étant « très insatisfaisants », des plans d'actions ont été proposés et leur mise en place sera suivie par le Groupe dans les années à venir.

# 100% ELECTRIQUE



## b. La politique d'achats responsables

PIZZORNO Environnement intègre des critères sociaux ou environnementaux dans certains de ses achats. Les catégories d'achats concernés incluent par exemple :

La flotte de véhicules : le Groupe privilégie les véhicules innovants, respectant les normes Euro 6. Dans certains cas, PIZZORNO Environnement achète des véhicules électriques ou fonctionnant au GNV.

Les vêtements professionnels : le Groupe s'assure que les fournisseurs adhèrent aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail et n'achète que des vêtements fabriqués en France ou en Italie.

Globalement, PIZZORNO Environnement privilégie les fournisseurs situés à proximité de ses sites, afin de bénéficier d'une plus grande réactivité de leur part et d'éviter en parallèle des transports inutiles.

# 4 ACCOMPAGNER

## LES HOMMES DANS LA MUTATION DE NOS METIERS

---

### 4.1 Favoriser l'emploi et le dialogue social

---

- 4.1.1 Les effectifs du Groupe
- 4.1.2 Politique de rémunération
- 4.1.3 Organisation du travail
- 4.1.4 Dialogue social

### 4.2 Développer le capital humain

---

- 4.2.1 Formation et gestion des compétences
- 4.2.2 Diversité et égalité de traitement

### 4.3 Instaurer une culture de santé, sécurité et bien-être

---

- 4.3.1 Politique de santé et sécurité au travail
- 4.3.2 Prévention des risques professionnels
- 4.3.3 Bien-être au travail

## 4.1 Favoriser l'emploi et le dialogue social

Comme évoqué dans les chapitres précédents, PIZZORNO Environnement a amorcé depuis plusieurs années une transition afin de devenir un acteur majeur de l'économie circulaire. Cette transition implique des changements au niveau du modèle économique, de l'organisation, des activités et des offres du Groupe, ce qui induit forcément, en parallèle, des changements sur la nature de l'emploi, la typologie des métiers et les besoins en compétences de l'entreprise.



Dans ce contexte, le principal enjeu du Groupe pour les années à venir est d'accompagner les collaborateurs dans cette mutation, de préserver leurs emplois et leur employabilité, d'anticiper l'évolution des compétences et d'adapter le programme de formation en conséquence.

Outre ces évolutions, les secteurs de la propreté et du traitement des déchets sont historiquement confrontés à des enjeux de ressources humaines spécifiques, pour lesquels PIZZORNO Environnement continue à s'engager, notamment : la santé et la prévention des risques professionnels, le recrutement des jeunes et le maintien dans l'emploi des séniors, et la promotion des femmes dans ces métiers fortement masculinisés.

### 4.1.1 Les effectifs du Groupe

En 2016, l'effectif total de PIZZORNO Environnement était de 3 429 personnes, soit 9% de moins environ qu'en 2015. 63% de cet effectif est basé en France, tandis que les 37% restants sont au Maroc.

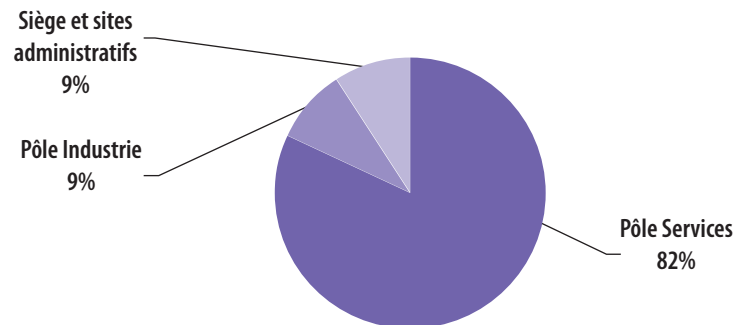
Bien que les métiers du Groupe s'industrialisent, le Pôle Services reste de loin le plus grand employeur : 82% de l'effectif du Groupe y travaille, tandis que le Pôle Industrie et le siège et sites administratifs représentent chacun 9% de l'effectif.

La grande majorité des collaborateurs sont ouvriers ou employés, puisqu'ils représentent à eux seuls 90% des effectifs du Groupe.

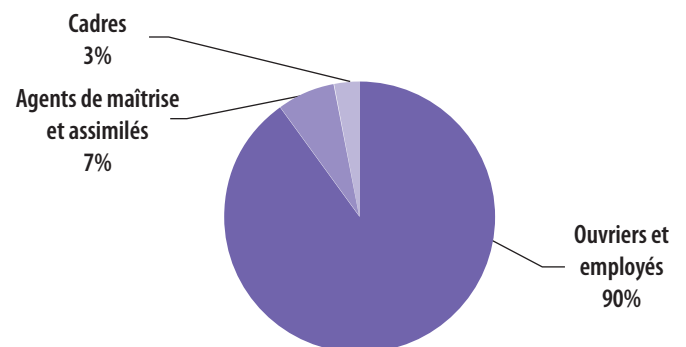
Le Groupe a procédé en 2016 à 2 045 embauches, tous contrats confondus (CDI et CDD), soit une hausse de 19% par rapport à 2015.

En parallèle, en 2016, il y a eu au total 539 départs hors fin de CDD, soit 63% de plus que l'année précédente. Cela s'explique en grande partie par des pertes de marchés au Maroc, dans les villes de Ouislane, Ifrane et Kenitra.

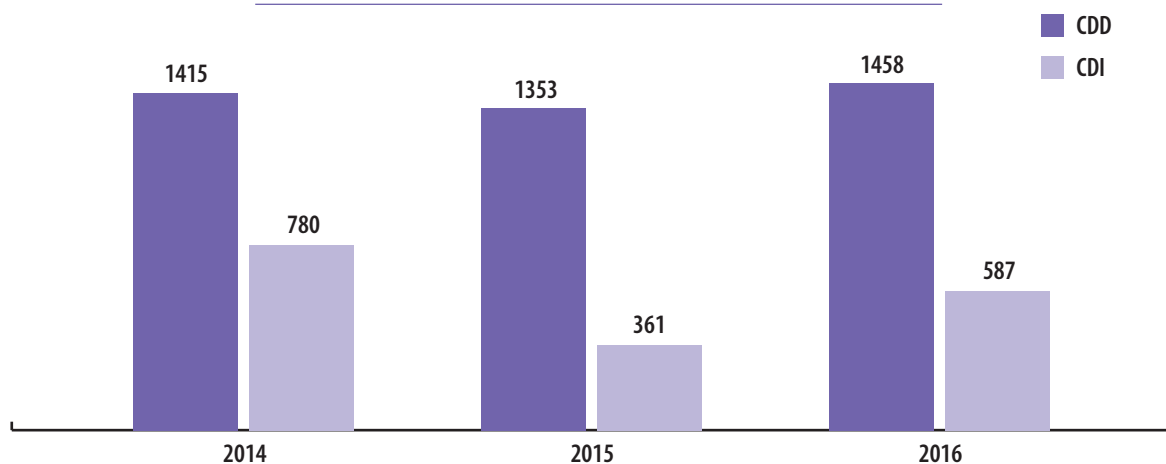
Répartition de l'effectif par activité 2016



Répartition de l'effectif par CSP en 2016



Evolution du nombre d'embauches par type de contrat (en nombre de contrats)






### 4.1.2 Politique de rémunération

Le Groupe est conscient que la rémunération est un important critère de satisfaction des salariés et souhaite par conséquent se positionner de manière favorable dans ce domaine. Ainsi, PIZZORNO Environnement a mis en place une politique de rémunération attrayante avec des taux horaires supérieurs aux minima légaux et conventionnels. En moyenne, dans la catégorie « ouvriers », les salaires de base sont supérieurs de 18% au SMIC, et ils le sont de 13% pour la catégorie « employés ».

De plus, le personnel d'exploitation dispose de divers avantages en complément du salaire de base. Tous les salariés de l'UES<sup>6</sup> (Unité Economique et Sociale), sous condition d'ancienneté et selon les résultats du Groupe, bénéficient d'une prime d'intéressement, d'une participation aux bénéfices, d'une prime de 13ème mois et d'une mutuelle, et d'un package social complémentaire composé notamment d'un CET, d'un PEE, d'un PERCO avec abondement de l'employeur. Enfin, tous les collaborateurs ont accès aux œuvres sociales du Comité d'Entreprise, comprenant notamment des tarifs avantageux pour des voyages, des chèques vacances et des chèques cadeaux au moment des fêtes de Noël.

En juin 2014, PIZZORNO Environnement a renouvelé l'accord d'intéressement pour les sociétés de l'UES et y a inclus plusieurs objectifs relatifs à la performance RSE :

 Pour la performance sociale, 3 indicateurs ont été retenus : le taux d'absentéisme, le taux de fréquence et le taux de gravité ;

 Pour la performance environnementale, 1 indicateur est utilisé : la consommation moyenne de carburant pour 100 kilomètres parcourus.

D'une durée de 3 ans, cet accord s'applique à tous les salariés, en CDI et en CDD, ayant une ancienneté minimale de trois mois dans l'une des sociétés de l'UES.

<sup>6</sup>L'UES comprend les filiales suivantes : Dragui-Transports, GPE, Propolys, PEEA, Valeor, Valteo et Azur Valorisation

### 4.1.3 Organisation du travail

#### a. Droit du travail

PIZZORNO Environnement respecte la législation française et les normes internationales, telle que les conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur l'élimination du travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants, l'élimination de toutes formes de discrimination dans le travail, et le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective.

Les filiales du Groupe au Maroc ne recrutent pas de personnes âgées de moins de 16 ans. Toutes les personnes travaillant pour le Groupe sont couvertes par un contrat de travail garantissant l'application du droit du travail du pays, de la convention collective et des accords d'entreprise du Groupe. Toute pratique illégale en matière de droit du travail est strictement interdite.

#### b. Organisation du temps de travail

En France, la politique du temps de travail de PIZZORNO Environnement s'inscrit dans le respect des dispositions légales et conventionnelles (Convention Collective Nationale des Activités du Déchet). La durée légale du travail de 35h par semaine est répartie entre 4 à 6 journées de travail par semaine, dans la plupart des cas sur 5 jours. Le temps de travail est maîtrisé avec une planification anticipative du travail de chaque collaborateur. Dans les activités de nettoyage et de collecte des déchets, les collaborateurs

peuvent avoir de manière alternée leurs matinées ou leurs après-midis de libres. Par ailleurs, l'accord collectif sur les contrats de génération a prévu des aménagements du temps de travail pour les fins de carrière.

Au Maroc, l'organisation du temps de travail est faite conformément à l'article 184 du Code du Travail Marocain, à raison de 44 heures de travail par semaine.

En 2016, le taux d'absentéisme de PIZZORNO Environnement était d'environ 3,5%, comme en 2015. Plus précisément, le taux d'absentéisme en France était de 5,4%, tandis qu'au Maroc il était de 1,2%.

### 4.1.4 Dialogue social

PIZZORNO Environnement porte une attention particulière à la qualité des relations sociales au sein de ses différentes filiales. En 2016, 16 accords collectifs ont été signés par le Groupe, toutes filiales confondues. Au niveau de l'UES, ces derniers ont notamment porté sur l'accord d'intéressement, le plan d'épargne retraite collectif, l'accord de participation et le contrat de génération.

Des Instances Représentatives du Personnel (IRP) sont établies en France et au Maroc, bien que ce dernier n'ait pas ratifié la convention 87 de l'OIT portant sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical. Le tableau ci-dessous précise le type d'IRP de chaque pays ainsi que le nombre de réunions organisées au cours de l'année 2016 :

Pays	IRP	Nombre de réunions
France	Délégués du Personnel	96
	Comités d'Entreprise*	41
	Délégation Unique du Personnel	13
	CHSCT	58
Maroc	Délégué du Personnel	60
	Comité d'Entreprise	2
	CHSCT	12

En 2015, une formation de 2 jours portant sur la relation avec les IRP a été insérée dans le programme de formation des chefs d'équipe du Groupe, pour les aider à mieux comprendre le rôle des IRP ainsi que leur fonctionnement général.

La zone UES de PIZZORNO Environnement comprend deux établissements dans lesquels siègent depuis 2005 deux comités d'établissement et un comité central d'entreprise. Dans le respect du cadre légal, les réunions avec les partenaires sociaux sont assurées chaque mois ou chaque trimestre sur chacun des périmètres géographiques concernés. De façon régulière, le comité d'établissement est informé des thèmes qui sont négociés avec les délégués syndicaux, tels que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ou l'emploi des seniors. Il est également consulté sur des sujets tels que la formation professionnelle et les NAO.

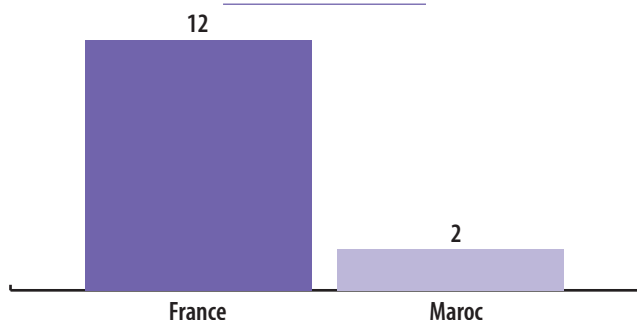
Enfin, PIZZORNO Environnement dépend notamment de la convention collective du Syndicat National des Activités du Déchet (SNAD) et, à ce titre, participe aux commissions paritaires de négociation de branche tenues environ dix fois par an. Les principaux sujets abordés en 2016 ont inclus la grille des classifications professionnelles, la formation, les relations avec les ministères de tutelles, les adaptations légales à la branche, etc.

## 4.2 Développer le capital humain

### 4.2.1 Formation et gestion des compétences

Les métiers de PIZZORNO Environnement s'industrialisent pour répondre aux besoins croissants des activités de traitement et valorisation des déchets. L'évolution des postes et des compétences des salariés doit être anticipée et accompagnée par le Groupe. En 2016, au total, 27 898 heures de formation, soit environ 8 heures en moyenne par collaborateur, ont été dispensées en France et au Maroc.

**Nombre moyen d'heures de formation par salarié en 2016**  
par zone géographique



Les programmes de formation du Groupe sont composés de trois types de formations :

1. Les formations réglementaires, par exemple : FCO Marchandises, CACES, sauveteur secouriste au travail, MAC SST, gestes et postures, habilitations électriques et manipulation d'extincteurs, équipier 1ère intervention.
2. Les parcours de professionnalisation correspondant aux métiers du Groupe
3. Les formations complémentaires individuelles : informatique, bureautique et autres formations répondant à des besoins spécifiques des salariés ou des sites

En 2016, deux nouveaux parcours professionnels de formation ont été mis en place, à destination des salariés en alternance au centre de tri du Muy et pour les directeurs et responsables d'exploitations :

🌈 Dans le parcours des alternants du centre du Muy, les stagiaires bénéficient de 154 heures de formation internes et externes. Les modules internes portent sur les gestes et postures, les risques chimiques, la sensibilisation au développement durable, la sécurité au travail, le perfectionnement à la conduite d'engin de chantier et la visite du centre de tri. Les modules externes portent sur la conduite d'engins de chantier, le secourisme au travail, et les postes d'équipier de première intervention et d'agent d'exploitation.

🌈 Le nouveau parcours dédié aux responsables et directeurs d'exploitations comporte des formations plus techniques et plus spécifiques aux métiers, qui valorisent l'évolution en compétences. Des modules sur la gestion du stress, le charisme oratoire et le leadership, d'une durée de un à deux jours chacun, ont été créés et insérés au parcours.

Le Groupe a par ailleurs poursuivi les travaux initiés en 2015 sur un projet d'accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Cet accord devra porter sur l'intégration des salariés, la formation, la mobilité interne, les procédures en cas de licenciements économiques, la définition des fiches de postes, la cartographie des métiers du Groupe et l'identification des métiers dits sensibles et en tension. En lien avec l'objectif de PIZZORNO Environnement d'accompagner la transition technologique de ses métiers, les fiches de fonction existantes font l'objet de mises à jour régulières. Globalement, l'accord GPEC a pour but d'établir une stratégie de formation pour préparer le Groupe et ses collaborateurs aux métiers de demain.

En parallèle, PIZZORNO Environnement a travaillé à l'amélioration des processus de mobilité interne. Des entretiens individuels annuels peuvent être réalisés, et les promotions ou recrutements internes sont privilégiés pour chaque poste à pourvoir. Pour les demandes de mobilité interne, une procédure systématique a été mise en place en 2016 au travers d'un formulaire adressé aux ressources humaines, suivi d'un entretien dont les résultats sont transmis à la direction.

La transmission des compétences est vivement encouragée par le Groupe, au travers notamment de clauses spécifiques insérées dans l'accord sur les contrats de génération. Ces clauses visent à favoriser la transmission intergénérationnelle par le biais du tutorat, ainsi que la transmission des savoirs et des compétences « clés » des salariés proches de la retraite.









## 4.2.2 Diversité et égalité de traitement

PIZZORNO Environnement est convaincu que la diversité des collaborateurs contribue positivement à sa performance globale. Le Groupe est signataire depuis 2008 de la Charte Diversité et de la Charte FACE (Fondation Agrir Contre l'Exclusion).

### a. Le contrat de génération

En septembre 2016, PIZZORNO Environnement a renouvelé son accord relatif au contrat de génération pour une durée de 3 ans. L'accord couvre toutes les sociétés de l'UES. Les objectifs fixés par le Groupe ont été mis à jour et incluent notamment de :

-  Maintenir l'emploi des jeunes de moins de 30 ans en CDI à un taux annuel moyen de 40% de l'effectif total en CDI
-  Mettre en place un parcours d'accueil pour faciliter l'intégration des jeunes embauchés, organiser des entretiens d'évaluations entre les jeunes, leurs référents et leurs responsables hiérarchiques, ainsi qu'un bilan annuel
-  Proposer 45 contrats en alternance et 80 stages à des jeunes d'ici fin 2019
-  Maintenir un taux moyen dans l'emploi des séniors de 55 ans et plus entre 8 et 11%, et un taux annuel moyen d'embauches de séniors à 4% des embauches
-  Favoriser le maintien dans l'emploi des séniors via l'amélioration des conditions de travail et la réduction de la pénibilité, l'amélioration des postes de travail ou de l'organisation interne, le développement des compétences et des qualifications, ou encore la mise en place d'aménagements de fin de carrière
-  Organiser la coopération intergénérationnelle et la transition entre activité et retraite

En 2016, la part de jeunes de moins de 30 ans et celle des séniors de plus de 55 ans dans les effectifs du Groupe était de 13% et 14% respectivement.

### b. L'égalité entre les hommes et les femmes

En décembre 2014, PIZZORNO Environnement a réaffirmé son engagement envers l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes en signant un accord triennal, applicable à toutes les sociétés de l'UES (à l'exception du site de Toulon). Le Groupe prévoit de renouveler cet accord en 2017.

Comme pour de nombreuses entreprises des secteurs de la propreté et du traitement des déchets, la parité est un véritable enjeu pour PIZZORNO Environnement. Avec seulement 8,4% de l'effectif global qui est composé de femmes, et un taux particulièrement faible dans la catégorie ouvriers et employés, PIZZORNO Environnement doit travailler sur le long terme pour changer les représentations liées à son activité, inciter les femmes à candidater aux divers métiers de l'entreprise et, bien sûr, leur garantir une égalité de traitement une fois intégrées au Groupe.

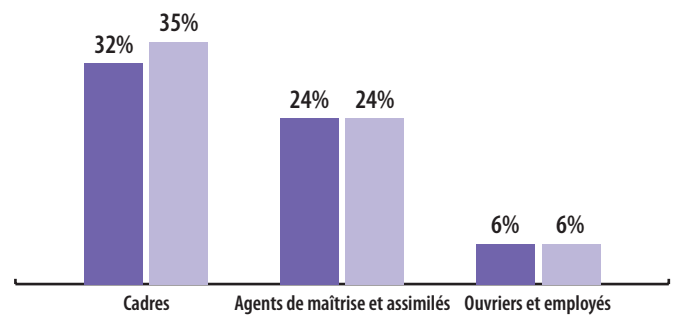
L'accord prévoit des dispositions dans quatre domaines prioritaires :



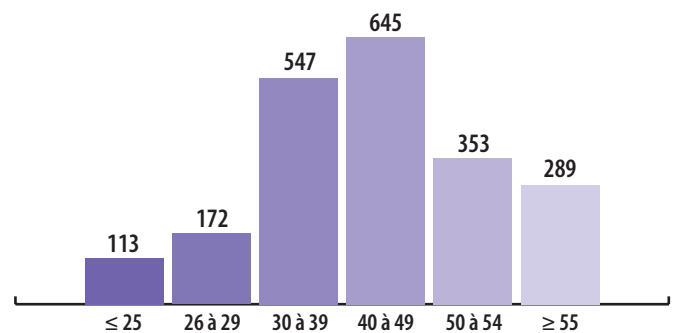
#### Le recrutement

La Direction des Ressources Humaines s'engage à ne prendre en considération que les compétences professionnelles comme critère de recrutement, à l'exclusion de tout autre critère. PIZZORNO Environnement souhaite aussi apporter une attention particulière aux postes fortement masculinisés ou féminisés et augmenter progressivement leurs taux de féminisation ou de masculinisation respectifs, en menant des actions de sensibilisation et d'aménagement des postes de travail dits « masculins » pour promouvoir la mixité et favoriser les candidatures féminines auprès du Groupe.

#### Part des femmes dans l'effectif, par CSP



#### Répartition de l'effectif par âge en 2016



Ces indicateurs concernent le périmètre France UES, Zéphire, Proval et Star



Dans l'accord relatif au contrat de génération signé en septembre 2016, la direction des Ressources Humaines s'est fixée pour objectif d'avoir 10% en moyenne de femmes parmi les embauches en CDI, de 2016 à 2019.

#### La rémunération

PIZZORNO Environnement garantit un niveau de classification et un niveau de salaire identiques entre les hommes et les femmes à travers l'application d'une grille de rémunération, ceci pour un même niveau de formation, de responsabilité et d'expérience.

#### La formation





PIZZORNO Environnement veille à ce que les hommes et les femmes aient un droit d'accès identique à la formation et qu'ils participent indifféremment aux mêmes formations, tant pour le développement des compétences que pour l'adaptation professionnelle aux évolutions de l'entreprise.

#### L'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale

Le Groupe s'engage à réintégrer les salariés de retour d'un congé maternité ou d'un congé parental par le biais d'un entretien de « retour à l'activité professionnelle ». Des entretiens sont également prévus avant le départ en congé maternité ou parental et, après son retour, dans le cas d'une demande de passage à temps partiel de la part du collaborateur. PIZZORNO Environnement a également intégré des mesures concernant l'organisation et les conditions de travail au sens large, concernant par exemple les horaires des réunions de travail ou des déplacements professionnels.

### c. Le handicap

Depuis plusieurs années, PIZZORNO Environnement renforce son engagement envers les personnes en situation de handicap, en particulier dans les domaines suivants :

-  l'embauche de personnes en situation de handicap en milieu ordinaire et en coopération avec le secteur protégé
-  l'insertion et la formation professionnelle
-  l'adaptation aux mutations technologiques
-  le maintien dans l'emploi, notamment par l'anticipation des besoins liés au traitement du handicap.

En 2016, plusieurs actions nouvelles ont été menées. D'une part, en janvier 2016, le Groupe a signé un partenariat d'une durée de 2 ans avec Cap Emploi 83 et le Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH) pour le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées. Dans le cadre de ce partenariat, PIZZORNO Environnement s'engage à mettre en place des actions favorisant le recrutement des personnes handicapées (par ex. transmission des offres



d'emploi, informations sur les métiers du Groupe) et la sensibilisation de ses équipes internes (par ex. formation des responsables RH, communication interne sur le partenariat).

D'autre part, PIZZORNO Environnement a formalisé sa collaboration avec l'ESAT Les Romarins, en signant en 2016 deux conventions de stage à l'agence de Draguignan. Deux personnes ont ainsi réalisé à plusieurs reprises un stage de sensibilisation en milieu ordinaire au sein du Groupe, respectivement au service RH et au service collecte et nettoyage de Draguignan. L'objectif de ce dispositif est d'accompagner des personnes souhaitant découvrir le milieu ordinaire et les aider à développer leurs compétences.

Enfin, de manière générale, le Groupe s'approvisionne régulièrement pour la fourniture de certains articles de papeterie auprès de différentes entreprises adaptées, notamment Les Ateliers de la Ruche et Antilope, qui favorisent l'emploi durable et la réinsertion de travailleurs handicapés.



## 4.3 Instaurer une culture de santé, sécurité et bien-être

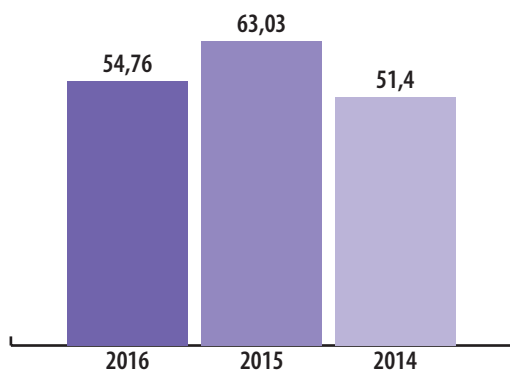
### 4.3.1 Politique de santé et sécurité au travail

PIZZORNO Environnement a établi une Charte SQE (Sécurité, Qualité et Environnement) dans laquelle le Groupe affirme ses engagements fondamentaux, à mettre en œuvre dans l'ensemble de ses exploitations, services support et sites industriels, en France et au Maroc. Un de ces engagements est d'assurer la sécurité de tous les salariés et de développer une réelle culture de la prévention des risques, partagée par tous.

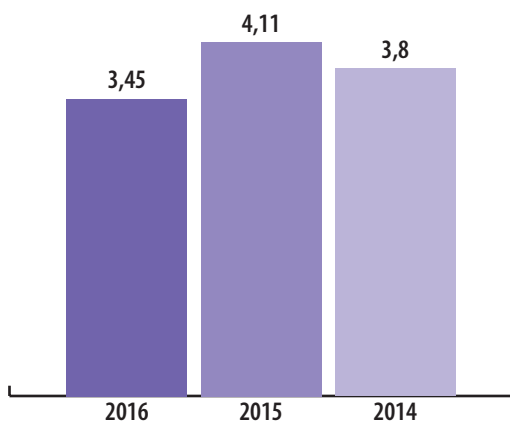
Cette Charte SQE est déclinée au sein de chaque site sous la forme de politiques SQE et de Programmes de Management locaux. Ces derniers fixent les actions à mener, les objectifs à atteindre, et permettent aux équipes d'effectuer un suivi des principaux indicateurs de santé et sécurité, tels que le taux de fréquence et de gravité, l'absentéisme ou les formations à la sécurité.

En 2016, le taux de fréquence en France était d'environ 54,76 et le taux de gravité de 3,45, soit une baisse de 13% et 16% respectivement par rapport à 2015. En France, les absences pour maladie professionnelle ont également diminué, de 3 040 heures en 2015 à 2 593 heures en 2016. PIZZORNO Environnement s'est donné pour objectif d'encre réduire de 10% les taux de fréquence et de gravité par rapport à 2016 d'ici fin 2017. Pour impliquer et mobiliser l'encadrement, les taux de fréquence et de gravité sont intégrés dans les objectifs et les entretiens de performance des cadres du Groupe.

#### Evolution du taux de fréquence des accidents du travail en France



#### Evolution du taux de gravité des accidents du travail en France



PIZZORNO Environnement veille également à la sécurité de ses intérimaires : le Groupe a signé une charte d'engagements et une convention cadre avec les agences d'interim Adecco et Proman, incluant des points sur la sécurité.

Dans le cadre de sa politique de santé et sécurité, PIZZORNO Environnement s'est engagé dans une démarche de certification de ses sites. En 2016, 23 sites étaient certifiés OHSAS 18001 ou MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises), représentant 78,5% du chiffre d'affaires du Groupe.

### 4.3.2 Prévention des risques professionnels

La Direction SQE a construit un nouveau Programme de Prévention des risques professionnels pour les années 2016 et 2017. Ce programme inclut à la fois une liste des thématiques de santé et sécurité que les exploitations doivent impérativement décliner sous forme d'actions locales, adaptées à leurs contextes et situations spécifiques ; des actions complémentaires menées et pilotées par le siège du Groupe ; et des actions spécifiques à certains types d'exploitations. Les 9 thématiques ou axes de santé et sécurité à développer sont :

1. L'implication de l'encadrement
2. La formation initiale et l'intégration des nouveaux salariés
3. La gestion des accidents de travail lourds, les actions de contentieux
4. La prévention du risque routier
5. L'aspect comportemental et la résilience vis-à-vis de la santé et sécurité
6. Les formations à la sécurité
7. La conformité réglementaire
8. L'organisation du travail
9. L'intégration des enjeux de santé et sécurité en amont, dès la rédaction des réponses aux appels d'offres

En 2016, l'accent a particulièrement été mis sur trois chantiers : la formation à la sécurité, la prise en compte de la pénibilité, et la prévention des risques routiers.

#### a. Les formations à la sécurité

Tous les ans, de nombreuses formations à la sécurité sont dispensées à travers le Groupe, sur des aspects comme les gestes et postures, le secourisme, les risques chimiques ou encore la lutte contre les incendies. Ces formations donnent lieu à des sessions d'actualisations régulières, tous les 3 à 5 ans selon les modules. En 2016, 71% des formations en France ont été dédiées à la sécurité, soit un total de 17 992 heures.

#### b. La prise en compte de la pénibilité

La loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites a instauré le Compte de Prévention Pénibilité et rendu obligatoire, en France, l'analyse de quatre facteurs de risques à partir de janvier 2015 (à déclarer en 2016), puis de six facteurs supplémentaires à partir de janvier 2016 (à déclarer en 2017). L'objectif de ces analyses est d'évaluer si la pratique d'une activité à un poste donné expose le salarié au-delà de certains seuils fixés par le décret.





PIZZORNO Environnement a mené en 2015 des analyses sur les quatre premiers risques de pénibilité : le travail de nuit, le travail répétitif, le travail en équipes successives alternantes et les activités exercées en milieu hyperbare. Ces analyses ont montré que les salariés exposés étaient dans la majorité des cas concernés par le travail de nuit.

En 2016, le Groupe a continué ces analyses sur les six autres facteurs de risques : les manutentions manuelles de charge, les vibrations mécaniques, les postures pénibles, les températures extrêmes, le bruit et les agents chimiques dangereux. Les résultats de cette analyse devraient être finalisés au cours de l'année 2017.

Pour davantage prendre en compte la pénibilité, des mesures ont d'ores et déjà été déployées. Par exemple, la pénibilité a été prise en compte dans l'accord sur le contrat de génération renouvelé en 2016, pour protéger les salariés âgés de plus de 50 ans. Le sujet a également été intégré dans les Documents Uniques d'Évaluation des Risques (DUER) des différents sites, et des plans de prévention sont en cours de mise en œuvre. Enfin, au centre de tri du Muy, la polyvalence est encouragée depuis plusieurs années pour réduire la répétition des gestes, et donc les risques de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) des salariés.

### c. La prévention des risques routiers

PIZZORNO Environnement a établi une politique de prévention du risque routier en février 2015. Les objectifs de cette politique sont de réduire le nombre et la gravité des accidents de la route lors des déplacements professionnels, et de diminuer la casse matérielle associée. Elle s'est matérialisée par la création de l'Observatoire de la Sécurité Routière du Groupe en 2014 et s'est accompagnée d'engagements concrets pour les années à venir :

-  Mettre en place et déployer un partenariat avec la CARSAT Sud Est pour établir un diagnostic et un plan d'actions dédié aux risques routiers
-  Structurer l'Observatoire de la Sécurité Routière, définir ses missions et son fonctionnement
-  Réaffirmer la position du Groupe et les moyens d'actions en ce qui concerne les problématiques de l'alcool, des stupéfiants et des autres substances addictives incompatibles avec la conduite en sécurité
-  Renforcer les leviers d'actions du Groupe envers les risques routiers

La signature de cette politique a ensuite abouti à l'élaboration de la Charte de fonctionnement de l'Observatoire. Ses missions ont été précisées : l'Observatoire a notamment pour objectifs de recueillir et d'analyser les données d'accidentologie relatives au risque routier, de proposer des actions de prévention, de tester et de valider de nouveaux outils, d'enquêter sur les causes profondes des accidents, de sensibiliser les salariés du Groupe au risque routier et de rechercher des partenariats extérieurs. Les risques routiers sont intégrés au système de management SQE du Groupe. Les membres de l'Observatoire sont composés du Directeur SQE, d'un coordinateur SQE, de la Direction du matériel et du service juridique de PIZZORNO Environnement. Des partenaires externes – la CARSAT Sud-Est, Axa et la Maison de la Sécurité Routière du Var – sont également associés à la démarche.


En parallèle, un plan d'actions a été construit : intitulé « Trajectoire Sécurité », il prévoit des mesures à déployer au sein du Groupe pour réduire les risques routiers. Ces mesures concernent l'organisation générale de l'OSR mais aussi la gestion des déplacements, du parc de véhicules, des compétences internes et des communications au volant. Plusieurs indicateurs de suivi – tels que le nombre de sinistres et le taux de fréquence des accidents de travail liés au risque routier – ont été identifiés afin de suivre la progression du Groupe sur le sujet.


En 2016, des actions ont été menées sur deux aspects phare :


1. La sensibilisation générale au risque routier : PIZZORNO Environnement a intégré le sujet du risque routier dans ses supports de communication interne (notamment L'Équipier, le journal interne du Groupe). L'éco-conduite a été introduite dans la formation dispensée à l'ensemble des conducteurs. Plus généralement, en 2016, deux sessions de sensibilisation à la sécurité routière ont été organisées, réunissant 28 participants au total. Ces sessions sont animées par la Maison de la Sécurité Routière du Var en partenariat avec l'association Vivr'handi, et comprennent des témoignages de personnes accidentées de la route.
2. La prévention des addictions : couplé à de la communication interne, le Groupe a également organisé des sessions de sensibilisation sur les dangers de l'usage de drogues, puisque celles-ci représentent un facteur important du risque routier. En collaboration avec la brigade spécialisée dans les drogues et stupéfiants de la Gendarmerie Nationale du Var, trois sessions ont été dispensées à un total de 55 salariés du Groupe. Dans un deuxième temps, la Direction SQE prévoit d'effectuer des contrôles au sein des effectifs.

### 4.3.3 Bien-être au travail

Outre la prévention des risques professionnels, PIZZORNO Environnement cherche également à développer un environnement de travail positif et épanouissant pour ses salariés. Le Groupe a identifié trois axes majeurs pour améliorer le bien-être au travail de son personnel :

 **L'intégration des nouveaux arrivants**  
Afin de faciliter l'intégration dans les équipes des nouveaux arrivants, PIZZORNO Environnement a élaboré en 2014 un kit d'accueil des nouveaux arrivants. Ce kit comprend une plaquette institutionnelle ainsi que 9 fiches pratiques, permettant aux nouveaux collaborateurs de comprendre le fonctionnement de l'entreprise et d'identifier les repères incontournables pour s'insérer pleinement dans leur nouveau parcours professionnel. Les 9 fiches pratiques couvrent des aspects variés, tels que le cadre de travail, les représentants du personnel, la formation, le logement, les équipements de protection individuelle, l'alcool et la drogue ou encore le risque routier. Pour les cadres, un parcours d'intégration spécifique a été créé. Il a pour objectif d'apporter au nouvel entrant une meilleure connaissance de son environnement de travail, du Groupe et de son secteur d'activité.

 **La gestion du stress**  
PIZZORNO Environnement a mis en place, en 2016, un module de formation dédié à la gestion du stress, à destination des responsables et directeurs d'exploitations. D'une durée de 1 jour, ce module aide les participants à identifier les différentes sources de stress, d'en comprendre l'impact au quotidien, à trouver des solutions et à développer un plan d'actions personnel de gestion du stress.

 **Le droit à la déconnexion**  
En lien avec les exigences de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, PIZZORNO Environnement a mis en place des mesures visant à promouvoir le respect des horaires de travail, dans un souci de maintien de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Ces actions complètent notamment les dispositions déjà prises dans l'accord portant sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Cet enjeu émergent, accru par l'utilisation des outils numériques et digitaux, est un réel défi pour l'entreprise. Des actions supplémentaires sont prévues courant 2017.

# 5

# ANNEXES

---

---

---

---

5.1 Favoriser l'emploi et le dialogue social

---

5.2 Développer le capital humain

---

5.3 Instaurer une culture de santé, sécurité et bien-être

---

## 5.1 Tableau des indicateurs

2. Innover pour contribuer à la transition écologique <sup>89</sup>					
Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2016	Résultats 2015	Évolution 2015-2016
<b>2.1 Économie circulaire</b>					
Tonnage total de déchets traités par le groupe en France		t	1 135 250	1 125 288 <sup>10</sup>	+1%
Dont :	Tonnage matières valorisées	t	184 481	158 535	+16%
	Tonnage de déchets valorisés par incinération	t	272 496	236 117	+15%
	Tonnage de déchets traités par stockage	t	396 812	452 643	-12%
Taux de valorisation (matière et énergie) des déchets traités en France <sup>11</sup>		%	75	75	+0%
Dont :	Taux de valorisation matières	%	16	14	+15%
	Valorisation énergétique des déchets traités par incinération	%	24	21	+14%
	Valorisation énergétique des déchets traités par stockage	%	35	40	-13%
Production dénergie de l'UVE et de la centrale de cogénération d'Aboncourt	Production thermique totale	MWh	146 052	103 280	+41%
	Production électrique totale	MWh	116 828	99 354	+18%
	Autoconsommation (électrique + thermique)	MWh	116 705	90 525	+29%
	Production thermique et électrique nette	MWh	146 176	112 109	+30%
<b>2.2 Changement climatique</b>					
Consommation d'énergie	Électricité, gaz naturel et butane	MWh	30 294	30 956	-3%
Emission de Gaz à Effet de Serre		t CO <sub>2</sub> eq	165 558	153 400 <sup>12</sup>	+8%
Taux de véhicules électriques ou GNV		%	14	-	
Consommation de carburant par types	GNV	kg	1 135 000	1 069 000	+6%
	GNR	l	1 544 106	1 557 881	-1%
	Gasoil	l	6 090 332	6 396 770	-5%
	Essence	l	49 258	46 705	+5%
Valorisation du méthane sur les ISDND en France	Méthane capté	t	2 389	3 505	-32%
	Taux de méthane valorisé énergétiquement	%	98,5	52,6	+87%
Emissions de GES évitées <sup>13</sup>		t CO <sub>2</sub> eq	23 136	17 856	+30%
<b>2.3 Empreinte écologique</b>					
Taux de couverture ISO 14001 du chiffre d'affaires <sup>14</sup>		%	76,6	67,2	+14%
Montant des provisions et garanties pour risques environnementaux		k€	14 802	13 405	+10%
Consommation d'eau		m <sup>3</sup>	210 297	189 350	+11%
Taux de rendement épuratoire des stations d'épuration du perméat des ISDND		%	99,4	99,2	+0,2%
Rejets atmosphériques de l'UVE par tonne de déchets valorisés	NOx	kg/t	0,353	0,355	-1%
	SOx	kg/t	0,028	0,042	-33%
	HCl	kg/t	0,028	0,027	+4%
	Poussières	kg/t	0,003	0,002	+50%
	Concentration moyenne en NOx	mg/Nm <sup>3</sup>	59,55	61,90	-4%
	Concentration moyenne en SOx	mg/Nm <sup>3</sup>	4,65	7,32	-36%
Concentration moyenne des émissions produites par l'UVE	Concentration moyenne en HCl	mg/Nm <sup>3</sup>	4,74	4,68	+1%
	Concentration moyenne en poussières	mg/Nm <sup>3</sup>	0,50	0,36	+39%
	Concentration moyenne en CO	mg/Nm <sup>3</sup>	10,13	12,42	-18%
	Concentration moyenne en dioxines	ng/Nm <sup>3</sup>	0,0067	0,0024	+179%
Moyenne du couvert végétal visible de l'extérieur des ISDND		%	65	77	-16%
Superficie des ISDND en gestion		ha	111	111	+0%
Ratio entre la superficie des zones protégées et l'emprise des ISDND		%	41	41	+0%

<sup>8</sup> Périmètre France sauf notification contraire<sup>9</sup> Les déchets comptabilisés dans les indicateurs environnementaux sont ceux réceptionnés des collectivités<sup>10</sup> Le périmètre a été étendu au pôle Services<sup>11</sup> Cet indicateur comptabilise le tonnage des déchets de sites de stockage équipés d'une unité de valorisation énergétique<sup>12</sup> Modification de la méthode de calcul : Exclusion du biogaz de CO<sub>2</sub> biogénique et intégration du méthane diffus.<sup>13</sup> Les émissions évitées comprennent : les émissions évitées grâce à la valorisation thermique et électrique du biogaz sur les ISDND, ainsi que les émissions évitées grâce à la production électrique et thermique de l'UVE.<sup>14</sup> Périmètre Groupe



## 3. Bâtir des relations durables avec les parties prenantes

Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2016	Résultat 2015	Évolution 2015-2016
<b>3.2 Cadre de vie des usagers</b>					
% du chiffre d'affaires certifié ISO 9001		%	82.5	69.5	+19%
Taux de réponse aux questionnaires de satisfaction clients		%	77	80	-4%
<b>3.3 Développement des territoires</b>					
Nb de contrats aidés		Nb	53	-	-
Nb de tuteurs pour les personnes en insertion		Nb	41	-	-
<b>3.4 Eco-citoyenneté et développement durable</b>					
Taux de réponse à la charte « engagement fournisseur »		%	70%	51%	+37%

## 4. Accompagner les hommes dans la mutation de nos métiers

Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultat 2016	Résultats 2015	Évolution 2015-2016
<b>4.1 Emploi</b>						
Effectif total au 31/12	Groupe		Nb	3 429	3 764	-9%
Répartition de l'effectif au 31/12 par zone géographique	France		Nb	2 168	2 218	-2%
	Maroc		Nb	1 261	1 546	-18%
Répartition de l'effectif moyen mensuel par CSP	Groupe	Cadres	Nb	103	113	-8%
		Assimilés-cadres, TAM	Nb	245	242	-3%
		Ouvriers et employés	Nb	3 081	3 409	-7%
		Siège et administratifs	Nb	309	343	-10%
Répartition de l'effectif au 31/12 par pôle	Groupe	Services	Nb	2 811	3 116	-10%
		Industries	Nb	309	305	+1%
Nombre d'embauches au total	Groupe		Nb	2 045	1 714	+19%
Répartition des embauches par type de contrat	Groupe	CDI	Nb	587	361	+63%
		CDD	Nb	1 458	1 353	+8%
		Total	Nb	539	332 <sup>15</sup>	+63%
Nombre de départs (hors CDD)	Groupe (hors CDD)	Dont démissions	Nb	36	40	-10%
		Dont ruptures conventionnelles	Nb	44	26	+69%
		Dont licenciements	Nb	420	220	+91%
		Dont départs à la retraite	Nb	20	18	+11%
		Dont départs en cours de période d'essai	Nb	10	18	-44%
		Dont décès	Nb	9	10	-10%
Taux de turnover (Hors CDD)	Groupe		%	15.5	8.6	+6.9%
Rémunérations brutes totales	Groupe		€	67 384 015	68 907 098	-2.21%
Taux d'absentéisme	Groupe		%	3.5	3.5	+0%
Accords collectifs signés	Groupe		Nb	16	11	+45%

<sup>15</sup> Extension du nombre de typologies de départs par rapport au référentiel 2015

Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2016	Résultats 2015	Évolution 2015-2016
<b>4.2 Capital Humain</b>						
Formations dispensées	Groupe	Nombre d'heures totales	Nb	27 898	33 967	-18%
		Nombre moyen d'heures par salariés	Nb	8	9	-11%
Taux de salariés ayant reçu une formation	Groupe		%	80	90	+10%
Répartition de l'effectif au 31/12 par tranche d'âge <sup>16</sup>	Les sociétés de l'UES, Zéphire, Proval et Star <sup>17</sup>	< ou égal à 25 ans	Nb	113	133	-15%
		26 à 29 ans	Nb	172	172	+0%
		30 à 39 ans	Nb	547	534	+2%
		40 à 49 ans	Nb	645	696	-7%
		50 à 54 ans	Nb	353	340	+4%
		> ou égal à 55 ans	Nb	289	278	+4%
Répartition par sexe	Groupe	Hommes	Nb	3 140	3 479	-10%
		Femmes	Nb	289	285	+1%
Proportion de femmes dans l'effectif par CSP	Groupe	Cadres	%	35.0%	31.9%	+10%
		Assimilés-cadres, TAM	%	24.1%	24.4%	-1%
		Ouvriers et employés	%	6.3%	5.6%	+12%
Proportion de femmes dans l'effectif par pays	France		%	10.3%	9.7%	+6%
	Maroc		%	4.2%	4.5%	-7%
<b>4.3 Santé, sécurité et bien-être</b>						
Taux de fréquence	France		Nb	54.76	63.03	-13%
Taux de gravité	France		%	3.45	4.11	-16%
Heures d'absence liées à des maladies professionnelles	France uniquement		Nb	2 593	3 040	-15%
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	Groupe		Nb	227	298	-24%
Nombre de jours perdus	Groupe		Nb	12 440	16 129	-23%
Taux de couverture OHSAS 18001 ou MASE du chiffre d'affaires	Groupe		%	78.5	64.4	+22%
Proportion des heures de formation dédiées à la sécurité	Groupe		%	72	68	+6%

<sup>16</sup> Cet indicateur n'est disponible que pour le périmètre suivant : les sociétés de l'UES, Zéphire, Proval et Star

<sup>17</sup> Les sociétés UES, Zéphire, Proval et Star représentent 61% de l'effectif du Groupe PIZZORNO Environnement.

## 5.2 Table de correspondance avec l'article 225 et le Global Reporting Initiative

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX		Référence DDR	GRI G4
Politique générale	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	1.3.3	G4-1
	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	3.4.1	
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	2.3	EN31
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	Annexe 1	EN31
Pollutions	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	2.3.1, 2.3.2	EN21, EN26
	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	2.3.3, 3.2.2	
Économie circulaire (prévention des déchets)	Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	2.1	EN23
	Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Non applicable : PIZZORNO Environnement n'a pas d'activité ni de lieu de restauration collective.	
Économie circulaire (utilisation durable des ressources)	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.3.1	EN8
	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	2.1.1	EN1
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	2.1.3, 2.2	EN3, EN4, EN6
	L'utilisation des sols	2.3.4	EN11
Changement climatique	Les postes significatifs d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	2.2.2	EN15, EN16, EN19
	Adaptation aux conséquences du changement climatique	2.2.4	
Protection de la biodiversité	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	2.3.4	EN11, EN12, EN13, EN26

INDICATEURS SOCIAUX		Référence DDR	GRI G4
Emploi	L'effectif total et répartition de l'effectif par sexe, par âge et par zone géographique	4.1.1	G4-9, G4-10, LA1, LA12
	Les embauches et les licenciements	4.1.1	LA1
	Les rémunérations et leur évolution	Annexe 1, 4.1.2	EC1*
Organisation du travail	L'organisation du temps de travail	4.1.3	
	L'absentéisme	4.1.3	LA6
Relations sociales	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	4.1.4	
	Le bilan des accords collectifs	4.1.4	
Santé et sécurité	Les conditions de santé et de sécurité au travail	4.3	
	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Annexe 1	LA8
	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	4.3.1	LA6, LA7
Formation	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	4.2.1	LA10
	Le nombre total d'heures de formation	4.2.1	LA9
Égalité de traitement	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	4.2.2.b	LA12
	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	4.2.2.c	LA12
	La politique de lutte contre les discriminations	4.2.2	LA12
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives	Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	4.1.3, 4.1.4	HR4
	A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	4.1.3, 4.2.2	HR3
	A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	4.1.3	HR6
	A l'abolition effective du travail des enfants	4.1.3	HR5

INDICATEURS SOCIETAUX		Référence DDR	GRI G4
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	En matière d'emploi et de développement régional	3.3	EC7, EC8
	Sur les populations riveraines ou locales	3.3	EC7, EC8
Relations avec les parties prenantes	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	3.1.1	G4-26
	Les actions de partenariat ou de mécénat	3.3.3	EC7
Sous-traitance et fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	3.4.2	LA14, EN32, HR10, EC9
	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	3.4.2 PIZZORNO Environnement a recours de façon ponctuelle à la sous-traitance. Celle-ci porte essentiellement sur des activités spécifiques, telles que les travaux d'aménagement des installations de stockage des déchets.	LA14, EN32, HR10
Loyauté des pratiques	Les actions engagées pour prévenir la corruption	3.1.2	G4-56 - G4-58, S03
	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	PIZZORNO Environnement étant une entreprise du secteur de la propreté et du traitement des déchets, et n'offrant pas de produits ou services à des consommateurs, cette thématique est non applicable à son activité. Pour les actions en faveur de la sécurité des habitants : 3.2.2.c	PR1, PR2
	Les autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	1.3.2	

Principes du Pacte Mondial		Référence DDR
Droits de l'homme	Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans la sphère d'influence du Groupe	4.1.3, 3.4.2
	Veiller à ce que les sociétés du Groupe ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.	4.1.3, 3.4.2
Normes internationales du travail	Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective	4.1.3, 4.1.4
	Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	4.1.3
	Assurer l'abolition effective du travail des enfants	4.1.3
	Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession	4.1.3, 4.2.2
Environnement	Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	2.3
	Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	2.1, 2.2, 2.3, 3.4
	Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	2.1, 2.2, 2.3
Lutte contre la corruption	Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	3.1.2

Magali DEVALLE  
Présidente





[www.pizzorno.com](http://www.pizzorno.com)

109 Rue Jean Aicard, 83300 Draguignan